



Bulletin Officiel

N°7718 Mardi 20 octobre 2026

www.cmf.tn31^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	3
PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	4
INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS	10
INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025	14
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	18

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SANIMED	20
---------	----

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SANIMED	21
---------	----

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

TRADERS INVESTMENT MANAGERS	23
-----------------------------	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

LES VALEURS LIQUIDATIVES SONT DESORMAIS CONSULTABLES AU FORMAT EXCEL, PLUS PRATIQUE ET DIRECTEMENT EXPLOITABLE, SUR LE SITE OFFICIEL DU CMF VIA LE LIEN SUIVANT : <https://www.cmf.tn/valeurs-liquidatives-des-titres-opcvm>

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 24/06/2026)

ANNEXE II

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

- AIR LIQUIDE TUNISIE
- BANQUE DE TUNISIE
- DELICE HOLDING
- AMEN BANK

- ARAB TUNISIAN BANK
- ATTIJARI LEASING
- BEST LEASE
- BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA BANK
- SOCIETE TUNISIENNE D’AUTOMOBILES – STA
- MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS
- TELNET HOLDING
- TUNIS RE
- UNIMED
- UNION INTERNATIONALE DE BANQUES
- ASSURANCES MAGHREBIA
- ASSURANCES MAGHREBIA VIE
- BH BANK
- SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS
- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB
- PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF
- SOCIETE D’ARTICLES HYGIENIQUES - SAH
- SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT
- TUNINVEST SICAR
- BH LEASING
- WIFAK INTERNATIONAL BANK

ANNEXE III

EMISSION D’UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

- EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « STB SUBORDONNE 2026 »

EMISSION D’UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

- EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTK LEASING 2026-2 »

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

- SANIMED

Communiqué du Conseil du Marché Financier

RAPPEL AUX SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés cotées que le dépôt des indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2026 constitue **une obligation légale qui doit être impérativement respectée**. À ce titre, et conformément aux dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, les sociétés concernées sont tenues de déposer leurs indicateurs d'activité, établis selon le modèle prévu pour leur secteur d'activité, **au plus tard le mardi 20 octobre 2026**.

Le Conseil du Marché Financier **attire l'attention des sociétés cotées sur la nécessité de respecter strictement cette échéance** et de veiller à la qualité et à l'exhaustivité des informations communiquées. En outre, conformément à l'article 44 bis du règlement du Conseil du Marché Financier, les indicateurs doivent être accompagnés de commentaires explicatifs **clairs et précis**, permettant d'apprécier les causes des variations significatives enregistrées au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026.

Tout manquement à ces obligations est susceptible de donner lieu à la mise en œuvre des diligences et mesures relevant des prérogatives du Conseil du Marché Financier.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاستناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظّمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقاربة تدريجية تواكب السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. **نمط الحوكمة:** وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. **الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة:** عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. **إدارة المخاطر والفرص:** تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر الى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. **مؤشرات كمية و/أو نوعية:** الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدأي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة الى أنّه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها **مرحلة انتقالية**. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر **الجاري وضعها أو تطويرها**، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوافية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقيم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وإدائها المالي أو نشاطها أو أفاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريساً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

Communiqué du Conseil du Marché Financier**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

a. Mode de gouvernance :

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

b. Stratégie ESG :

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

c. Gestion des risques et opportunités :

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

بلاغ هيئة السوق المالية

واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقا لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم.

وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛

- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛
- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازات بـ:
- ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛

- ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهريّة على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازاات متكررة أو غير مسوأة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبيتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخرات الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحسابات، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيراً مختصاً، أن يقدر، بالنظر إلى خصوصيات كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطراً على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحسابات التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعيات التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءات الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحسابات إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثراً كتابياً. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحسابات أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحسابات مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحسابات في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجبات الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزامات القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضيات الثقة فيها.

Communiqué du Conseil du Marché Financier
--

Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبمعايير الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكّن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالخصوص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أنّ العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتنسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيز التنفيذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكّن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛
 - الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛
 - تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلّق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.
- كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL
PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31 DECEMBRE 2025**

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SANIMED

Siège social : Route de Gremda KM 10,5 SFAX

Les actionnaires de la société SANIMED sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le jeudi 22 Octobre 2026 à 10h, au siège de la société sise à route de Gremda km 10,5 - Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration relatif à l'exercice 2025.
2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2025.
3. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2025.
4. Approbation des conventions visées aux articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.
5. Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
6. Affectation du résultat de l'exercice 2025.
7. Lecture et approbation du rapport de gestion du Groupe.
8. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2025.
9. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2025.
10. Information sur les fonctions de direction exercées par les membres du Conseil d'administration au sein d'autres sociétés.
11. Approbation de la nomination des deux administrateurs indépendants.
12. Nomination d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires.
13. Nomination des commissaires aux comptes.
14. Octroi de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SANIMED S.A

Siège social : Route de Gremda KM 10 SFAX

La société SANIMED publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire le 22 octobre 2026.

Projet de la 1^{ière} résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 2^{ième} résolution :

Après lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial .

Cette résolution est adoptée

Projet de la 3^{ième} résolution :

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2025 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2025 un résultat net déficitaire s'élevant à 31 806 661 Dinars.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 4^{ième} résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit de l'exercice 2025 s'élevant à 31 806 661 dinars sur le compte résultat reporté.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 5^{ième} résolution :

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2025 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2025 un résultat net déficitaire s'élevant à 31 648 347 Dinars.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 6^{ième} résolution :

Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciale

L'Assemblée Générale, prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du conseil d'administration dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de directoire ou de conseil de surveillance et ce en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 7^{ième} résolution :

L'assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Madame Héla nouira et Monsieur Tarak ben Larbi des administrateurs indépendants au conseil d'administration pour une durée de trois années soit les exercices 2026,2027 et 2028. Leurs mandats viendront à expirer à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

Madame Héla Nouira et Monsieur Tarak Ben Larbi déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclarent accepter leurs fonctions d'administrateur.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 8^{ième} résolution :

L'assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Hatem Trigui administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du conseil d'administration pour une durée de trois années soit les exercices 2026,2027 et 2028.

Monsieur Hatem Trigui déclare ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclare accepter sa fonction d'administrateur.

Projet de la 9^{ième} résolution :

Après avoir constaté l'expiration du mandat des co-commissaires aux comptes, la société KBH Audit et le cabinet CRG Audit, l'assemblée Générale Ordinaire décide de désigner les commissaires aux comptes:

-1

-2

Et, ce pour une période de trois années 2026-2027-2028 prenant fin à l'issue de L'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2028.

Projet de la 10^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

TRADERS INVESTMENT MANAGERS

Société de gestion de portefeuilles de valeurs Mobilières pour le compte de tiers

Agrément du CMF n°38-2008 du 26 novembre 2008

Siège Social : Immeuble Nawrez – rue du Lac Lemane

Les Berges du Lac -1053 Tunis

La société de gestion Traders Investment Managers informe ses actionnaires et le public que, suivant le procès-verbal du 04 septembre 2026 enregistré le 13 octobre 2026 à la Recette des Finances Le Lac - Tunis, son conseil d'administration réuni le 04 septembre 2026 a décidé de nommer Madame Sarra GUENAOUI en tant que deuxième responsable arrêtant l'orientation de l'activité de la société.

2026- AS – 1178

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003

Tél : (216) 71 947 062

Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn

email : cmf@cmf.tn

Le Président du Collège Délégué

M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul - El Karama -> et le changement du siège social de la société « Carthage Cement », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	Z.I Ariana Aéroport - 03 rue des métiers La Chargaia II- BP 290 - 2035 Tunis Carthage -	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Lot 4.1.1, rue des Usines, Z.I Kheireddine -2015 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreiddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Chargaia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I - 1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Boulevard de la Terre, Lot N° A14, Centre Urbain Nord, CP -1082 Tunis-	70 643 400
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisirs Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
101.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	FCP Valeurs monétaire	MONETAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE			
	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2 *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE			
	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING *	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQFOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis

59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
69	FCPR INJAZ FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
70	FCPR RESTART FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
71	FCPR AMEN TAAHIL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

	Dénomination du Fonds d'Investissement Spécialisé simple ou du compartiment du FIS	Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
19	Compartiment CORRIDOR du FIS IMPACT	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

La société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2026

		3ème Trimestre de l'exercice comptable		Du Début de l'exercice comptable à la fin du 3ème Trimestre		Exercice Comptable
		2026	2025	2026	2025	2025(*)
Revenus par type de produits (local & export)	DT	9 825 415	9 409 502	26 854 142	28 026 262	37 602 711
A l'export	DT	612 247	705 258	3 256 768	3 766 275	5 304 821
Sur le marché local	DT	9 213 168	8 704 244	23 597 374	24 259 987	32 297 891

Production (en volume)		3ème Trimestre de l'exercice comptable		Du Début de l'exercice comptable à la fin du 3ème Trimestre		Exercice comptable
		2026	2025	2026	2025	2025(*)
Volumes de production	Unités					
Production totale	Tonnes	9 625	9 257	25 096	25 895	34 477

		Du Début de l'exercice comptable à la fin du 3ème Trimestre		Exercice Comptable
		2026	2025	2025(*)
- Marge sur coût matières	DT	12 980 076	12 661 254	16 774 331
- Valeur ajoutée brute	DT	9 510 578	9 269 749	12 073 206
- Excédent brut d'exploitation	DT	676 757	3 277 804	4 210 012
- Fonds de roulement	DT	79 976 207	89 340 145	81 629 310
- Besoins en fonds de roulement	DT	63 495 001	42 752 601	21 131 447
- Dotations aux amortissements et aux provisions	DT	2 728 512	2 118 282	4 082 229
- Endettement net / Trésorerie	DT	-16 481 207	-46 587 543	-60 497 862
- Investissements/Cessions	DT	6 878 901	10 750 105	18 841 334
- Effectif	DT	101	101	102

(*) Les chiffres de l'exercice 2025 sont après audit des comptes de la société

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ AU 30 SEPTEMBRE 2026

Rappel : Les indicateurs de marge, des résultats intermédiaires de gestion et de besoin en fonds de roulement ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés de toutes les sociétés du Groupe Air Liquide en Tunisie, et pas seulement de la société Air Liquide Tunisie.

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, appliqués de façon constante.

- Le chiffre d'affaires d'Air Liquide Tunisie a enregistré une baisse de 4% à fin Septembre 2026 par rapport à la même période de 2025. Cette évolution s'explique par une diminution des ventes à l'export de 14%, ainsi qu'une baisse de 3% des ventes sur le marché local relative essentiellement à l'azote.
- La production s'élève à 25 096 tonnes à fin Septembre 2026, soit une baisse de 3% par rapport à la même période de 2025. Cette évolution est principalement expliquée par la diminution de la production d'Azote de 12% et de l'Acétylène de 15%.
- La marge sur coûts matière s'est élevée à 12 980 KDT à fin Septembre 2026, enregistrant une augmentation de 3% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette variation est expliquée par l'effet compensé de la baisse des ventes et l'amélioration des efficacités réalisées suite à la mise à niveau des unités de production.
- La valeur ajoutée brute s'établit à 9 511 KD à fin Septembre 2026, en augmentation de 3% par rapport à la même période de 2025.
- L'excédent Brut d'Exploitation s'élève à 677 KDT à fin Septembre 2026, soit une baisse de 79% par rapport à la même période de 2025.
- Les investissements nets s'élèvent à 6 879 KDT, en diminution de 36% par rapport à la même période de 2025 qui a été marquée par des investissements exceptionnels pour la mise à niveau des unités de production.
- Le besoin en fonds de roulement s'établit à 63 495 KDT, soit une augmentation de 49% par rapport à celui enregistré durant la même période de l'année 2025. Cette variation est expliquée principalement par les difficultés de recouvrement des créances clients relatives au secteur public

AVIS DES SOCIETES

Indicateurs d'activité trimestriels

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

(en K.Dinars)	Du 01/07/2026 au 30/09/2026	Du 01/07/2025 au 30/09/2025	Sept-26	Sept-25	Déc-25
Produits d'exploitation bancaire	227 398	222 276	704 260	680 987	935 362
Intérêts	169 741	168 745	512 216	500 598	681 416
Commissions en produits	27 928	22 582	75 678	70 062	99 810
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	29 729	30 949	116 366	110 327	154 136
Charges d'exploitation bancaire	95 984	100 041	280 767	297 602	403 677
Intérêts encourus	92 495	97 905	268 265	289 063	387 864
Commissions encourues	5 661	2 136	12 502	8 539	15 813
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(2 172)	-	-	-	-
Produit Net Bancaire	131 414	122 235	423 493	383 385	531 685
Autres produits d'exploitation	273	329	1 019	1 012	1 677
Charges opératoires	39 608	37 127	131 380	122 887	166 367
Frais du personnel (*)	27 910	26 509	92 968	86 567	118 011
Charges générales d'exploitation (*)	11 698	10 618	38 412	36 320	48 356
Structure du portefeuille au bilan			1 457 648	1 418 537	1 358 294
Portefeuille titres commercial			-	-	-
Portefeuille titres d'investissement			1 457 648	1 418 537	1 358 294
Encours net des crédits ⁽¹⁾			6 759 523	6 235 213	6 585 367
Encours des dépôts			7 103 711	7 125 554	6 957 655
Dépôts à vue			2 167 706	2 328 376	2 169 111
Dépôts d'épargne			2 605 355	2 373 787	2 449 217
Dépôts à terme			2 330 650	2 423 391	2 339 327
Emprunts et ressources spéciales au bilan			94 820	138 663	126 373
Capitaux propres apparaissant au bilan ⁽²⁾			1 412 690	1 316 926	1 223 110

⁽¹⁾ L'encours des crédits fin Septembre 2026 tient compte des provisions constituées durant la période

⁽²⁾ Compte non tenu du résultat de la période

(*) Les chiffres de Septembre 2025 ont été retraités pour les besoins de comparabilité

BANQUE DE TUNISIE
NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2026

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 270.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 3^{EME} TRIMESTRE 2026 :

A la fin du 3^{ème} trimestre 2026, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées) ont atteint **6.759.523** mille dinars au 30 Septembre 2026, contre **6.235.213** mille dinars à la même date de 2025, soit une hausse de **+8,4%** (+524.310 mille dinars). Cette évolution reflète la poursuite de la dynamique commerciale de la Banque en matière de financement de la clientèle.
- **Les dépôts de la clientèle** totalisent **7.103.711** mille dinars au 30 septembre 2026, un niveau quasi stable par rapport au 30 septembre 2025 (-0,3 %, soit -21.843 mille dinars).
Dans ce contexte, les dépôts d'épargne progressent de **+9,8 %** pour s'établir à **2.605.355** mille dinars, alors que les dépôts à vue et les dépôts à terme diminuent respectivement de **-6,9 %** et de **-3,8 %**.
- **Les emprunts et ressources spéciales au bilan** s'établissent à **94.820** mille dinars au 30 septembre 2026, contre **138.663** mille dinars un an auparavant, soit une baisse de **-31,6 %**.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont augmenté de **+3,4%** pour atteindre **704.260** mille dinars au 30/09/2026 contre **680.987** mille dinars au 30/09/2025.
- **Les charges d'exploitation bancaire** diminuent de **-5,7 %**, passant de **297.602** mille dinars au 30 septembre 2025 à **280.767** mille dinars à fin septembre 2026.
- **Le Produit Net Bancaire** s'élève à **423.493** mille dinars, contre **383.385** mille dinars à fin septembre 2025, soit une progression de **+10,5 %** (+40 108 mille dinars). Cette évolution bénéficie de la progression des produits d'exploitation bancaire et de la baisse des charges d'exploitation bancaire.
- **Les charges opératoires** atteignent **131.380** mille dinars au 30 septembre 2026, contre **122.887** mille dinars à la même période de l'exercice précédent, soit une hausse de **+6,9 %**. Cette évolution se décompose en une hausse des frais du personnel de **+7,4 %** et des charges générales d'exploitation de **+5,8 %**.

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

DELICE HOLDING

Siège Social : Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.

La société DELICE HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés relatifs au 3ème trimestre 2026 :

Chiffres en KDT	Note	3 ème trimestre 2026	3 ème trimestre 2025	Variation	30/09/2026	30/09/2025	Variation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025*
Revenus du marché local		390 075	386 283	0,98%	1 127 296	1 117 304	0,89%	1 477 460
Revenus du marché de l'export		10 669	9 215	15,78%	26 248	23 421	12,07%	32 214
Total revenus	(1)	400 744	395 498	1,33%	1 153 544	1 140 724	1,12%	1 509 674
Production valorisée	(2)	386 820	379 047	2,05%	1 177 170	1 160 765	1,41%	1 514 506
Investissements	(3)	-	-	-	84 356	32 498	159,57%	72 321
Investissements corporels et incorporels		-	-	-	84 356	32 498	159,57%	72 321
Investissements financiers		-	-	-	-	-	-	-
Structure de l'endettement	(4)	-	-	-	(42 416)	47 364	-189,55%	(47 029)
Endettement à moyen et long terme		-	-	-	35 782	11 681	206,32%	39 567
Endettement à court terme		-	-	-	(78 197)	35 683	-319,14%	(86 596)

*Chiffres audités

- Commentaires et faits marquants :

(1) Le revenu total consolidé atteint 1 153 544 KDT au 30 septembre 2026, en hausse de 1,12 % (+12 820 KDT), et 400 744 KDT au 3ème trimestre (+1,33 %), portée par la croissance de l'activité boissons, la mise en service de la nouvelle unité d'eaux minérales, ainsi que le développement des activités fromage et produits laitiers frais.

Les revenus à l'export progressent de 12,07 % (+2 827 KDT) pour atteindre 26 248 KDT, et de 15,78 % au 3ème trimestre ; leur part dans le revenu total passe à 2,28 %, contre 2,05 % au 30 septembre 2025.

(2) La production valorisée s'élève à 1 177 170 KDT (+1,41 %), soutenue par la hausse des revenus et une variation positive des stocks de produits finis de 16 405 KDT.

(3) Les investissements atteignent 84 356 KDT, en hausse de 159,57 % (+51 858 KDT). Ils ont principalement porté sur la nouvelle unité d'eaux minérales, l'extension et l'automatisation des capacités de production, ainsi que les projets environnementaux.

(4) Le Groupe dégage une trésorerie nette excédentaire de 42 416 KDT, contre un endettement net de 47 364 KDT au 30 septembre 2025 (+89 780 KDT), grâce à la génération de trésorerie des activités. L'endettement à moyen et long terme, qui accompagne le programme d'investissement, diminue de 3 785 KDT depuis le 31 décembre 2025, à 35 782 KDT.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

(En 1000 DT)

Période	3 ème trimestre 2026	3 ème trimestre 2025	au 30 Septembre 2026	au 30 Septembre 2025	au 31 Décembre 2025 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	311 740	299 240	982 240	927 905	1 234 762
• Intérêts et revenus assimilés	191 034	185 155	552 482	564 576	760 378
• Commissions en produits	43 878	40 733	123 180	116 151	158 178
• Revenus du portefeuille	76 828	73 352	306 578	247 178	316 206
2- Charges d'exploitation bancaires	161 719	164 050	469 792	484 686	644 693
• Intérêts encourus et charges assimilées	150 158	154 432	443 730	462 591	615 226
• Commissions encourues	11 561	9 618	26 062	22 095	29 467
3-Produit net bancaire	150 021	135 190	512 448	443 219	590 069
4- Autres produits d'exploitation	271	466	826	999	1 145
5- Charges opératoires:	70 032	68 297	198 043	186 300	242 678
Dont ;					
• Frais de personnel	50 690	49 984	141 813	134 425	171 944
• Charges générales d'exploitation	16 401	15 789	47 440	44 569	60 745
6- Structure du Portefeuille			3 610 676	3 439 050	3 284 483
• Portefeuille- titres commercial	-	-	146 720	137 379	121 225
• Portefeuille d'investissement	-	-	3 463 956	3 301 671	3 163 258
7- Encours des créances à la clientèle	-	-	7 545 244	7 255 454	7 537 806
8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle			9 312 610	8 612 815	8 720 365
Dont ;					
• Dépôt à vue	-	-	2 724 408	2 521 196	2 501 001
• Epargne	-	-	3 034 299	2 735 524	2 891 608
9- Emprunts et Ressources Spéciales	-	-	706 472	621 924	709 893
10- Capitaux propres (**)	-	-	1 581 578	1 458 677	1 581 651

(*) Chiffres certifiés

(**) les capitaux propres sont publiés hors résultat des périodes au 30/09/2026 et 30/09/2025 et après affectation du résultat au 31/12/2025

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor, des emprunts obligataires de placement et des titres cotés.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS AU 30 SEPTEMBRE 2026 :

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 7 255,5 millions de dinars à fin septembre 2025 à 7 545,2 millions de dinars à fin septembre 2026, enregistrant ainsi une progression de 289,7 millions de dinars ou 3,99%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à fin septembre 2026 à 9 312,6 millions de dinars, soit une progression de 699,8 millions de dinars ou 8,13% par rapport au 30 septembre 2025.

Les ressources longues, provenant des emprunts et ressources spéciales, ont atteint 706,5 millions de dinars enregistrant ainsi une hausse de 13,60% par rapport au 30 septembre 2025.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 54,3 millions de dinars ou 5,86% par rapport à fin septembre 2025.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 14,9 millions de dinars ou 3,07% par rapport à fin septembre 2025.

Le Produit Net Bancaire a atteint 512,4 millions de dinars à fin septembre 2026 contre 443,2 millions de dinars pour la même période de 2025, soit une hausse de 15,62%.

Le coefficient d'exploitation a atteint 38,65% à fin septembre 2026 contre 42,03% pour la même période de 2025, soit une amélioration de 338 points de base.

Mise en place d'une ligne de financement FODEP destinée aux projets relevant de l'économie verte, bleue et circulaire

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, AMEN BANK bénéficie d'une ligne de financement de 20 millions de dinars, mobilisée sur les ressources du Fonds de Dépollution (FODEP), conformément à la convention tripartite signée le 22 décembre 2025 avec le Ministère des Finances et le Ministère de l'Environnement. Cette ligne, accordée à des conditions concessionnelles, vise à financer les projets de création et d'extension relevant de l'économie verte, de l'économie bleue et de l'économie circulaire.

Signature d'un partenariat stratégique avec l'Université de La Manouba et l'ESC Tunis en faveur de la jeunesse, de l'employabilité et de l'innovation

Le 13 juillet 2026, AMEN BANK a signé une convention de partenariat avec l'Université de La Manouba et l'École Supérieure de Commerce de Tunis (ESC Tunis), visant à renforcer les passerelles entre le monde académique et le secteur bancaire. Cette collaboration a permis de poser les bases d'initiatives communes en faveur de l'employabilité des étudiants, de l'innovation, de la recherche appliquée et du développement de projets à fort impact sociétal.

Signature d'un partenariat avec le Conseil National de l'Ordre des Médecins de Tunisie

Le 26 août 2026, AMEN BANK a signé une convention de partenariat avec le Conseil National de l'Ordre des Médecins de Tunisie (CNOM), visant à renforcer l'accompagnement bancaire des médecins et à leur proposer des solutions adaptées à leurs besoins personnels et professionnels. À travers cette initiative, AMEN BANK consolide son engagement en faveur des professions libérales et du secteur de la santé, en privilégiant la proximité, la personnalisation des services et un accompagnement durable des médecins tout au long de leur parcours professionnel.

Lancement d'une campagne d'envergure dédiée aux Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE)

AMEN BANK a lancé une campagne de communication d'envergure destinée aux Tunisiens Résidents à l'Étranger au cours de la saison estivale 2026, visant à promouvoir sa plateforme digitale dédiée amenbanktre.com et à valoriser ses offres et solutions bancaires adaptées à leurs besoins. À travers cette action, la Banque renforce davantage sa proximité avec la diaspora tunisienne et facilite l'accès à ses offres d'épargne, de financement et d'investissement, grâce à un dispositif digital dédié et à l'accompagnement personnalisé de conseillers spécialisés.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN BANK

Société Anonyme au capital de 150.000.000 Dinars
Siège social : 9, Rue Hédi Nouira – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026 :

Indicateurs :

	(En milliers de dinars)					
	Du 01/07/26 au 30/09/26	Du 01/07/25 au 30/09/25	Au 30/09/26	Au 30/09/25	Evolution septembre 25 - 26	Au 31/12/2025
1- Produits d'exploitation bancaire	183 611	211 515	545 738	609 047	-63 309	778 400
*Intérêts	127 759	158 715	382 743	461 295	-78 552	571 378
*Commissions en produits	26 549	22 679	67 470	62 993	4 477	87 442
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	29 303	30 121	95 525	84 759	10 766	119 580
2- Charges d'exploitation bancaire	87 047	102 516	262 127	328 719	-66 592	430 384
*Intérêts encourus	81 803	97 587	249 184	316 670	-67 486	413 684
*Commissions encourues	5 244	4929	12 943	12 049	894	16 700
3- Produit Net Bancaire	96 564	108 999	283 611	280 328	3 283	348 016
4- Autres produits d'exploitation	43	42	102	122	-20	164
5- Charges opératoires, dont:	67 359	68 597	206 370	197 380	8 990	273 902
*Frais de personnel	41 118	44 704	128 465	124 539	3 926	169 592
*Charges générales d'exploitation	18 983	17 693	58 339	57 734	605	81 637
6- Portefeuille au Bilan:			1 345 248	1 357 287	-12 039	1 313 929
*Portefeuille-titres commercial			0	0	0	0
*Portefeuille-titres d'investissement			1 345 248	1 357 287	-12 039	1 313 929
7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan nets de provisions et agios réservés			4 997 117	5 204 291	-207 174	5 271 842
8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont :			6 759 408	6 819 173	-59 765	6 778 696
*Dépôts à vue			2 161 365	2 057 869	103 496	1 994 313
*Dépôts d'épargne			1 954 420	1 858 015	96 405	1 902 442
9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan			454 967	281 105	173 862	340 622
10- Capitaux propres apparaissant au Bilan			581 456	571 503	9 953	613 742

I –Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés au 30 septembre 2026

1) Référentiel d'élaboration des indicateurs d'activité

Les indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2) Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les indicateurs d'activité sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

2-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

Commissions : sont prises en compte dans le résultat :

- * lorsque le service est rendu
- * à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :

Pour l'établissement des indicateurs d'activité au 30/09/2026, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

2-2. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

a) Classement des titres :

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois
- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées: les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

b) Evaluation des titres :

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.
- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût
- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

c) Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés ;

- Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)
- Les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

2-3. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de change :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours de réévaluation établi par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Les faits marquants au 30 septembre 2026 :

Aux termes du **troisième trimestre 2026**, les principaux indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank se présentent comme suit :

- ✓ **Les crédits nets de provisions et d'agios réservés** ont atteint **4.997,1 MD** à fin septembre 2026 contre **5.204,3 MD** au 30 septembre 2025.
- ✓ **Les dépôts de la clientèle** ont atteint **6.759,4 MD** au 30-09-2026 contre **6.819,2 MD** à fin septembre 2025.
- ✓ **Les dépôts à vue** ont atteint **2.161,4 MD** au 30/09/2026 contre **2.057,9 MD** au 30/09/2025 soit une progression de **103,5 MD** ou de **5,03 %**.
- ✓ **Les dépôts d'épargne** se sont établis à **1.954,4 MD** au 30/09/2026 contre **1.858 MD** au 30/09/2025 soit une hausse de **96.4 MD** ou de **5,19 %**.
- ✓ **Les produits d'exploitation bancaire** ont atteint **545,7 MD** au 30/09/2026 contre **609 MD** au 30/09/2025.
- ✓ **Les charges d'exploitation bancaires** ont atteint **262,1 MD** au 30 septembre 2026 contre **328,7 MD** au 30 septembre 2025 soit une baisse de **20,26 %**.
- ✓ **Le produit net bancaire** au 30-09-2026 s'est inscrit à **283,6 MD** contre **280,3 MD** pour la même période 2025, soit une progression de **1,18 %**.
- ✓ **Les charges opératoires de la banque** ont atteint **206,4 MD** à fin septembre 2026 contre **197,4 MD** à fin septembre 2025.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ATTIJARI LEASING

Siège social :Rue du Lac d'Annecy –1053 Les Berges du Lac- Tunis

La Société ATTIJARI LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2026.

Exprimés en 1000 DT

3 éme trimestre 2026	TROISIEME TRIMESTRE				Cumul au 30 SEPTEMBRE			EXERCICE
	2026	2025	Var en %		2026 *	2025 **	Var en %	2025**
Approbations								
Répartition des approbations / secteurs & par types	Total	90 306	80 501	12%	305 617	258 910	18%	348 240
2-1 Agriculture	Mobilier	12 161	10 131	20%	40 273	28 391	42%	40 347
	Immobilier	410	0		1 490	32		32
2-2 Industrie	Mobilier	10 204	10 307	-1%	32 562	30 985	5%	41 582
	Immobilier	0	0		110	580	-81%	3 981
2-3 Bâtiment,Travaux publics	Mobilier	6 259	3 065	104%	16 399	11 024	49%	16 478
	Immobilier	0	0		0	250		250
2-4 Tourisme	Mobilier	3 972	7 185	-45%	16 656	11 167	49%	14 261
	Immobilier	0	0		0	0		380
2-5 Services et commerce	Mobilier	55 857	47 586	17%	192 680	171 639	12%	224 340
	Immobilier	1 443	2 228	-35%	5 448	4 842	13%	6 590
Mises en force								
Répartition des mises en force /secteurs & par types	Total	68 938	66 237	4%	208 944	205 938	1,5%	275 560
4-1 Agriculture	Mobilier	8 791	9 792	-10%	30 969	24 719	25%	33 757
	Immobilier	841	0		841	0		0
4-2 Industrie	Mobilier	7 981	4 560	75%	23 320	20 491	14%	31 236
	Immobilier	0	0		0	0		2827
4-3 Bâtiment,Travaux publics	Mobilier	4 853	3 191	52%	12 488	11 451	9%	15 634
	Immobilier	0	0		0	250		250
4-4 Tourisme	Mobilier	2 425	2 748	-12%	7 456	5 460	37%	7 224
	Immobilier	0	0		0	0		0
4-5 Services et commerce	Mobilier	42 217	44 461	-5%	129 674	141 170	-8%	180 294
	Immobilier	1 830	1 486	23%	4 197	2 395	75%	4 337
Total des engagements en cours					562 364	553 357	2%	550 031
Total des engagements classés					46 146	47 776	-3%	43 862
Trésorerie Nette					1 639	7 146	-77%	3 724
Structure des Ressources					419 426	417 219	1%	412 225
Emprunts obligataires					18%	25%	-28%	23%
Emprunts bancaires					82%	75%	9%	77%
Emprunts étrangers					0%	0%		0%
Certificat de dépôt					0%	0%		0%
Capitaux propres ***					74 406	70 812	5%	70 706
Revenus bruts de Leasing (1)	81 609	76 780	6%		240 737	231 091	4%	313 175
Revenus nets de leasing	18 007	18 585	-3%		54 245	55 243	-2%	73 973
Produits nets de leasing	8 776	9 060	-3%		25 138	24 904	1%	33 228
Total charges d'exploitat° hors provisions	4 974	5 184	-4%		15 193	14 386	6%	18 327

* Données non auditées

** Données financières définitives et auditées

*** Total des capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers

et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Interêts de financement

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement :produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les faits marquants

L'activité d'Attijari Leasing au titre du troisième trimestre 2026 a été marquée par les principales évolutions suivantes :

- * Une progression des mises en force cumulées de **1,5 %** par rapport à la même période de **2025**, avec une hausse de **4 %** au titre du troisième trimestre **2026** par rapport au troisième trimestre **2025**.
- * Une augmentation de **1 %** du produit net de leasing par rapport à la même période de l'exercice précédent.
- * Une amélioration de la qualité du portefeuille, se traduisant par une baisse du taux des actifs classés à **8,21 %** à fin septembre **2026**, contre **8,63 %** à fin septembre **2025**.
- * Un renforcement des capitaux propres de **5 %** hors prise en compte du résultat de la période.
- * Le lancement du nouveau **plan stratégique 2026-2030**, qui marque une nouvelle étape dans le développement de la société et vise à renforcer sa dynamique de croissance, à consolider son positionnement sur le marché du leasing et à améliorer durablement ses performances opérationnelles et financières.

AVIS DES SOCIÉTÉS

Indicateurs d'Activité Trimestriels

BEST LEASE

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville 1002 Tunis

La société Best Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026

(En million de dinars)

	Troisième trimestre			Cumul au 30/09			Exercice 2025 ⁽¹⁾
	2025	2026	Variation	2025	2026	Variation	
Total Approbations	33,888	47,051	38,84%	133,123	144,745	8,73%	177,673
Sous total Approbations Mobilières	33,556	47,051	40,22%	132,817	144,745	8,98%	177,367
Agriculture	6,880	6,847	-0,48%	23,339	21,600	-7,45%	30,347
Bâtiments & travaux publics	0,488	1,620	231,97%	3,265	3,731	14,27%	4,007
Industrie	1,745	0,972	-44,30%	6,655	9,087	36,54%	8,348
Service et commerce	24,443	37,612	53,88%	99,558	110,327	10,82%	134,665
Sous total Approbations Immobilières	0	0		0,306		-100,00%	0,306
Agriculture	0	0					0
Bâtiments & travaux publics	0	0					0
Industrie	0	0					0
Service et commerce	0,332	0		0,306		-100,00%	0,306
Total Mises en Force	39,241	38,736	-1,29%	109,865	112,508	2,41%	150,523
Sous total Mises en Force Mobilières	39,241	38,736	-1,29%	109,865	112,508	2,41%	150,523
Agriculture	8,043	6,565	-18%	18,890	16,771	-11,22%	24,353
Bâtiments & travaux publics	0,754	2,046	171%	1,654	2,995	81,08%	2,314
Industrie	1,679	0,914	-46%	5,563	3,376	-39,31%	6,707
Service et commerce	28,765	29,51	3%	83,758	89,363	6,69%	117,149
Sous total Mises en Force Immobilières							0
Agriculture							
Bâtiments & travaux publics							
Industrie							
Service et commerce							0
Total Engagements en cours (a)				317,396	336,608	6,05%	336,241
Total Engagements classés (b)				67,742	64,120	-5,35%	43,974
Total Engagements (a)+(b)				385,138	400,728	4,05%	380,215
Trésorerie nette				75,132	57,727	-23,17%	23,79
Ressources d'emprunts				340,306	324,447	-4,66%	289,452
Capitaux propres				95,059	101,571	6,85%	99,71
Revenus Bruts de leasing (2)	52,435	52,930	0,94%	146,714	145,357	-0,92%	186,852
Revenus Nets de leasing	18,518	15,994	-13,63%	46,532	43,209	-7,14%	63,008
Produits Nets de leasing	7,395	7,652	3,48%	21,688	22,471	3,61%	30,542
Total des charges d'exploitation	1,687	2,099	24,42%	5,996	6,641	10,76%	8,327

- Approbations : Contrats de leasing approuvés
- Mises en force : Contrat dont la facturation est entrée en vigueur

- Revenus bruts de leasing : Loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) intérêts de financement
- Revenus nets de leasing : Revenus bruts de leasing (-) Amortissements financiers
- Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing (-) charges financières
- Charges d'exploitation : Charges de personnels (+) Dotation aux amortissements (+) autres charges d'exploitation
- Les capitaux propres sont calculés sans tenir compte du résultat de l'exercice et des titres participatifs.

Faits saillants :

L'activité de BEST LEASE a été marquée au 30 septembre 2026 par :

- Une augmentation des mises en force de 2.41% par rapport à la même période de 2025.
- Une augmentation du produit net de leasing de 3,61% par rapport à la même période de 2025.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA BANK–

Siège social : Avenue Mohamed V 1002 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA BANK- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

LIBELLES	3ème TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 3ème TRIMESTRE		Au 31.12.2025	Variations Sept 2026/2025
	2026	2025	2026	2025		
1- Produits d'exploitation bancaire	649 476	632 554	1 883 173	1 851 718	2 497 697	1,7%
- Intérêts	404 850	399 835	1 138 723	1 163 449	1 565 604	-2,1%
- Commissions en produits	46 849	45 509	130 540	131 905	177 125	-1,0%
- Revenus du portefeuille titres-commercial	8 243	12 064	29 956	32 871	42 062	-8,9%
- Revenus du portefeuille d'investissement	189 534	175 146	583 953	523 493	712 906	11,5%
2- Charges d'exploitation bancaire	351 142	360 836	1 024 708	1 043 046	1 410 605	-1,8%
- Intérêts encourus	349 517	359 690	1 018 171	1 039 130	1 402 770	-2,0%
- Commissions encourues	1 625	1 146	6 537	3 916	7 835	66,9%
3- Produit net bancaire	298 334	271 718	858 465	808 672	1 087 092	6,2%
4- Autres produits d'exploitation	248	285	702	871	964	-19,4%
5- Charges opératoires, dont :	107 080	104 376	320 116	304 133	405 716	5,3%
- Frais du personnel	74 277	71 741	224 438	213 538	274 716	5,1%
- Charges Générales d'exploitation	29 832	28 985	86 078	79 650	117 865	8,1%
6- Structure du portefeuille			9 854 070	9 276 996	9 565 708	6,2%
- Portefeuille titres-commercial			149 688	224 240	215 958	-33,2%
- Portefeuille d'investissement			9 704 382	9 052 756	9 349 751	7,2%
7- Encours des crédits apparaissant au bilan			15 597 545	15 134 497	14 536 162	3,1%
8- Encours des dépôts, dont :			15 819 124	13 741 415	13 913 911	15,1%
- Dépôts à vue			4 901 814	4 061 400	4 283 379	20,7%
- Dépôts d'épargne			5 032 065	4 653 632	4 695 641	8,1%
9- Emprunts et ressources spéciales			641 779	652 157	673 310	-1,6%
10- Capitaux Propres *			2 301 477	2 080 936	2 098 358	10,6%

* Compte non tenu du résultat de la période

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

DE LA BNA BANK ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2026

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2026

Les indicateurs arrêtés au 30 Septembre 2026 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêt des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêt des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêt, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2025 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 30.09.2026 et au 30.09.2025 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU TROISIEME TRIMESTRE 2026

- L'encours des créances sur la clientèle, net de provisions et agios réservés, a atteint **15.598** millions de dinars au 30.09.2026 contre **15.134** millions de dinars au 30.09.2025.
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Septembre 2025 et Septembre 2026 une augmentation de **2.078** millions de dinars, soit une croissance de **15,1%**.
- Le portefeuille titres investissement est passé de **9.053** millions de Dinars au 30.09.2025 à **9.704** millions de Dinars au 30.09.2026, suite principalement à l'acquisition des BTA.
- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **1.883** millions de dinars au 30.09.2026 contre **1.852** millions de dinars au 30.09.2025, enregistrant une progression de **1,7%**.
- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une diminution de **18** millions de dinars, passant de **1.043** millions de dinars au 30.09.2025 à **1.025** millions de dinars au 30.09.2026.
- Le produit net bancaire s'est établi à **858** millions de dinars au 30.09.2026 contre **809** millions de dinars au 30.09.2025, inscrivant ainsi une augmentation de **6,2%**.
- Le montant total des charges opératoires a augmenté de **5,3%** entre Septembre 2025 et Septembre 2026 passant de **304** millions de dinars au 30.09.2025 à **320** millions de dinars au 30.09.2026.

AVIS DES SOCIÉTÉS

Indicateurs d'Activité Trimestriels

Société Tunisienne d'Automobiles – STA

Siège social: Zone Industrielle Borj Ghorbel -2096 Ben Arous

La société «Société Tunisienne d'Automobiles –STA » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2026.

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	3ème Trimestre 2026 *	3ème Trimestre 2025 *	Au 30-09-2026 *	Au 30-09-2025 *	Au 31/12/2025 **
Total des Revenus (Hors taxes)	75 357 813	58 842 765	162 482 014	132 422 497	171 184 072
Coût d'achat des marchandises vendues	61 467 844	51 301 576	136 041 879	115 783 406	148 850 954
Charges Financières nettes	966 778	554 437	1 261 761	1 703 556	2 745 934
Produits des placements	378 652	-	621 792	232 536	302 758
Trésorerie nette	-	-	33 509 561	-5 091 295	-421 101
Délai Moyen de règlement des fournisseurs	76	104	76	104	104
Nombre de points de vente	10	8	10	8	8
Surface totale des points de vente (en m²)	56 552	54 802	56 552	54 802	54 802
Masse Salariale	781 245	589 138	2 490 535	1 654 705	2 798 833
Effectif fin de période	99	79	99	79	88

* Situation Comptable non auditée

** Situation comptable auditée

Faits saillants :

Au 30 septembre 2026, la STA a enregistré 2 693 immatriculations, dont 536 véhicules hybrides et 185 véhicules électriques, contre 2 985 immatriculations à la même période de l'exercice 2025, soit une baisse de 9,78 %. Cette évolution s'explique principalement par le recul des immatriculations de véhicules populaires, passées de 1 919 unités au 30 septembre 2025 à 1 239 unités au 30 septembre 2026.

Sur le plan du développement commercial, la STA a poursuivi l'extension de son réseau de distribution. Après l'ouverture du showroom d'Aïn Zaghouan en mai 2026, le troisième trimestre a été marqué par l'ouverture d'un nouveau point de vente agréé à Mnihla, renforçant ainsi la couverture commerciale de la marque sur le marché tunisien.

Les revenus hors taxes se sont établis à 162,482 MD au 30 septembre 2026, contre 132,422 MD à la même date de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une progression de 22,70 %. Au titre du troisième trimestre 2026, les revenus ont atteint 75,358 MD, contre 58,843 MD au troisième trimestre 2025, soit une hausse de 28,07 %. Cette performance traduit une évolution favorable du mix produits, portée notamment par la contribution des véhicules hybrides et électriques, qui a permis de soutenir la croissance des revenus malgré le recul des volumes d'immatriculations.

Les achats consommés ont atteint 136,042 MD au 30 septembre 2026, contre 115,783 MD un an auparavant, enregistrant une augmentation de 17,50 %. Cette évolution s'inscrit dans le prolongement de la progression des revenus et reflète l'évolution de la structure des ventes.

Au terme du troisième trimestre 2026, la trésorerie nette s'est établie à 33,510 MD, contre -5,091 MD au 30 septembre 2025. Il convient toutefois de préciser que, conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2026-4 du 26 mars 2026, la société a procédé au blocage de fonds à hauteur de 65,460 MD afin de permettre l'ouverture de lettres de crédit destinées au financement de ses importations. Après prise en compte de ces fonds mobilisés, la trésorerie nette retraitée ressort à -31,950 MD au 30 septembre 2026.

La masse salariale s'est élevée à 2,491 MD au 30 septembre 2026, contre 1,655 MD à la même date de l'exercice précédent, soit une progression de 50,51 %. Cette hausse s'explique principalement par les recrutements effectués pour accompagner le développement de l'activité, le renforcement des équipes opérationnelles et commerciales, ainsi que les revalorisations salariales intervenues au cours de la période.

AVIS DES SOCIETES

Indicateurs d'activité trimestriels

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD

« MPBS »

Siège social : Route de Gabès Km 1,5 - SFAX

La société **MPBS** publie ci-dessous ses indicateurs d'activité, relatifs au 3ème trimestre 2026.

Indicateurs	3ème trimestre			Cumul du 1er janvier au 30 septembre			Année
	2026	2025	var en %	2026	2025	var en %	2025*
I- Chiffre d'affaires (en DT)	28 861 965	26 537 749			73 623 681	17,3%	105 638 579
			8,8%	86 325 489			
Chiffre d'affaires local	26 305 303	24 626 157	6,8%	83 765 053	69 063 394	21,3%	95 654 169
Chiffre d'affaires export	2 556 662	1 911 592	33,7%	2 560 436	4 560 287	-43,9%	9 984 410
II- Production (en DT)	29 242 313	25 259 147	15,8%	88 544 607	73 180 086	21,0%	104 780 381
III. Investissements (en DT)				3 230 800	1 463 250	120,8%	2 037 943
Investissement corporel et incorporel				3 230 800	1 288 250	150,8%	1 862 943
Investissement financier					175 000	-100,0%	175 000
IV. Endettement (en DT)				61 418 930	21 342 894	187,8%	30 925 786
Endettement à long et moyen terme				2 301 097	4 099 656	-43,9%	3 401 780
Emprunts à moins d'un an *				1 617 833	2 005 238	-19,3%	2 124 936
Autres (découverts, escompte...)				57 500 000	15 238 000	277,3%	25 399 070

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières, les relevés bancaires etc....

Ces informations restent provisoires.

*les chiffres sont élaborés sur la base des états financiers audités au 30/06/2026

-le Chiffre d'affaires local net des remises, rabais et ristournes

Commentaires

1/Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires global cumulé à fin septembre 2026 est de 86 325 md, soit une progression de 17,3% par rapport aux chiffres réalisés à la même période 2025.

Marché local :

Une progression de 21,3% des ventes sur le marché local sur les neuf premiers mois 2026 par rapport à la même période en 2025.

Pour le 3^{me} trimestre 2026 le chiffre d'affaires sur le marché local a augmenté de 6,8% par rapport au 3^{me} trimestre 2025.

Marché export :

Le chiffre d'affaires à l'export réalisé au cours du troisième trimestre 2026 est de 2 557 md soit une croissance de 33,7% par rapport aux réalisations du troisième trimestre 2025.

Les exports cumulés des neuf premiers mois 2026 restent encore en deçà de 43,9% par rapport aux chiffres réalisés à la même période 2025.

Compte tenu des autorisations administratives nécessaires dans le pays cible, le flux des livraisons n'a repris qu'au mois de juillet 2026.

2/INVESTISSEMENT

Le niveau des investissements corporels et incorporels cumulés réalisés au 30 septembre 2026 est de l'ordre de 3 231 md, qui sont consacrés principalement à l'outil de production.

3/ENDETTEMENT

Le niveau d'endettement global est de l'ordre de 61 419 md au 30 septembre 2026 contre 21 343 md au 30 septembre 2025 soit une augmentation de 187,8%.

Cette augmentation répond à une croissance du niveau d'activité avec une augmentation conjoncturelle du niveau des stocks traduisant la volonté de MPBS d'assurer la disponibilité de ses produits dans un marché d'approvisionnement perturbé.

Performances du groupe MPBS au 30 septembre 2026

Les réalisations des sociétés du groupe MPBS ont fait ressortir un niveau de revenus pour la période du 01 janvier au 30 septembre 2026 de l'ordre 154 800 md contre 130 200 md pour la même période 2025, soit une amélioration de 18,9%.

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TELNET HOLDING

Siège Social : Ennour Building, Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène BP.140-Cedex Tunisie

La société TELNET HOLDING publie ci-dessous les indicateurs d'activité, en dinars tunisiens, relatifs au 3ème trimestre 2026.

LES INDICATEURS CONSOLIDES :

	TROISIEME TRIMESTRE		DE JANVIER A SEPTEMBRE		VARIATION (b-a)		31 DECEMBRE 2025 (*)
	2026 (**)	2025	2026	2025	EN TND	%	
			(b)	(a)			
Produits d’exploitation (1)	19 267 255	19 443 482	63 292 570	62 007 424	1 285 146	2,07%	81 386 364
· Pôle Recherches et développement en ingénierie produit	16 914 350	16 326 522	52 650 651	47 621 522	5 029 129	10,56%	64 733 888
· Pôle Services PLM et services intégration réseaux	2 352 905	3 116 960	6 080 364	8 451 893	-2 371 529	-28,06%	10 317 336
· Pole des Nouvelles Technologies de l’Espace	0	0	4 561 555	5 934 009	-1 372 454	-23,13%	6 335 140
Produits de placement	17 020	33 550	81 809	86 537	-4 728	-5,46%	115 273
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	41 284	-186 291	223 344	-500 840	724 184	-144,59%	-222 726
Charges d'exploitation (2) (**)	15 757 094	16 223 474	52 315 410	53 245 034	-929 624	-1,75%	69 330 308
· Charges de personnel	12 732 446	12 177 015	40 556 000	38 360 720	2 195 280	5,72%	52 185 864
· Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	3 033 963	3 896 425	10 511 830	12 100 914	-1 589 084	-13,13%	15 666 774
· Variation des travaux en cours	-9 315	150 034	1 247 580	2 783 400	-1 535 820	-55,18%	1 477 670
Marge d'EBITDA (1) – (2)	3 510 161	3 220 008	10 977 160	8 762 390	2 214 770	25,28%	12 056 056
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	18,22%	16,56%	17,34%	14,13%			14,81%

(*) : Selon les états financiers audités

(**) : Déterminé par rapport aux chiffres des états financiers audités au 30 juin 2026

(***) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

📁 LES INDICATEURS INDIVIDUELS :

	TROISIEME TRIMESTRE		DE JANVIER A SEPTEMBRE		VARIATION (b-a)		31 DECEMBRE 2025
	2026 (**)	2025	2026	2025	EN TND	%	(*)
			(b)	(a)			
Produits d'exploitation (1)	1 013 875	991 018	6 223 630	7 628 082	-1 404 452	-18,41%	8 706 476
Produits de placement	13 143	31 668	98 568	31 668	66 900	211,25%	63 228
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	-14 303	-1 929	286	-5 084	5 370	-105,63%	-2 963
Charges d'exploitation (2) (**)	684 328	721 647	2 117 865	2 202 200	-84 335	-3,83%	2 926 443
• Charges de personnel	451 238	438 871	1 394 968	1 402 711	-7 743	-0,55%	1 928 444
• Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	233 090	282 776	722 897	799 489	-76 592	-9,58%	997 999
Marge d'EBITDA (1) – (2)	329 547	269 371	4 105 765	5 425 882	-1 320 117	-24,33%	5 780 033
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	32,50%	27,18%	65,97%	71,13%			66,39%

(*) : Selon les états financiers audités

(**) : Déterminé par rapport aux chiffres des états financiers audités au 30 juin 2026

(***) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

📁 COMMENTAIRES DES INDICATEURS :

❖ Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation du Groupe TELNET HOLDING sont passés de **62 007 424** dinars au 30 septembre 2025 à **63 292 570** dinars au 30 septembre 2026, soit une évolution de **2,07%**.

Les indicateurs au 30 septembre 2026 se rapportant aux différentes activités du Groupe TELNET HOLDING peuvent se résumer principalement par pôle d'activités comme suit :

- ⇒ Pôle recherche et développement en ingénierie produit (représente **83,18 %** des produits d'exploitation au 30 septembre 2026) :

Au 30 septembre 2026, les activités de R&D ont enregistré une progression de 10,56 %.

Outre une légère augmentation de l'activité avec les partenaires historiques, cette performance s'explique principalement par une évolution d'activité avec un nouveau client français opérant dans le secteur médical. Cette évolution a contribué à l'amélioration du ratio EBITDA au 30 septembre 2026.

- ⇒ Pôle services PLM et services intégration réseaux (représente 9,61 % des produits d'exploitation au 30 septembre 2026) :

Au 30 septembre 2026, ce pôle a enregistré une baisse de son activité, avec une baisse de -28,06 % par rapport au 30 septembre 2025.

- ⇒ Pôle des Nouvelles Technologies de l'Espace (représente 7,21 % des produits d'exploitation au 30 septembre 2026) :

Au 30 septembre 2026, ce pôle a enregistré un revenu de 4 561 555 dinars correspondant à la constatation des produits relatifs à des prestations livrées dans le cadre d'un contrat global stratégique conclu avec un pays africain.

❖ **EBITDA :**

- Au 30 septembre 2026, l'EBITDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à 10 977 160 dinars.
- Au 30 septembre 2026, l'EBITDA de la société TELNET HOLDING s'élève à 4 105 765 dinars.

❖ **Marge d'EBITDA :**

- Au 30 septembre 2026, la marge d'EBITDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à 17,34 %
- Au 30 septembre 2026, la marge d'EBITDA de la société TELNET HOLDING s'élève à 65,97%.

Avis des sociétés

Indicateurs d'Activité Trimestriels

Société Tunisienne de Réassurance-Tunis Ré

Siège social : 12, Avenue de Japon-Montplaisir-1073 Tunis

La société Tunisienne de Réassurance publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} Trimestre 2026.

PRIMES

		TND				
	BRANCHE	TM3 2025	TM3 2026	Au 30/09/2025	Au 30/09/2026	Annuel 2025
Acceptation	Incendie	21 523 828	24 880 398	84 563 002	86 163 395	101 547 190
	Accidents et Risques Divers	8 542 567	8 914 036	24 127 570	24 447 512	28 956 132
	Risques Techniques	8 648 465	8 827 278	24 142 582	22 889 696	31 370 576
	Transport	8 536 903	8 781 939	20 048 254	20 134 864	27 734 656
	Aviation	174 387	-26 159	1 813 209	794 582	20 772 608
	Total non vie	47 426 150	49 377 492	154 694 616	154 430 048	210 381 161
	Vie	1 873 556	2 318 283	6 490 283	7 030 961	9 081 917
	Activité Retakaful	6 675 287	5 114 541	18 128 585	21 410 094	23 713 294
	TOTAL GENERAL	55 974 992	56 810 316	179 313 484	182 871 103	243 176 372
Rétrocession	Incendie	5 429 613	4 361 471	19 915 671	19 058 077	25 853 744
	Accidents et Risques Divers	15 863	132 054	908 375	998 318	1 020 110
	Risques Techniques	3 499 217	1 100 819	9 519 308	7 965 950	12 275 103
	Transport	4 949 270	4 889 674	6 649 775	6 684 863	7 250 710
	Aviation	-53 808	-1 203	1 193 870	379 944	19 906 011
	Total non vie	13 840 156	10 482 816	38 187 001	35 087 151	66 305 677
	Vie	27 605	28 555	84 527	84 526	112 169
	Activité Retakaful	871 331	642 080	2 075 650	2 137 356	2 714 334
	TOTAL GENERAL	14 739 092	11 153 450	40 347 178	37 309 034	69 132 181

N E T		41 235 900	45 656 866	138 966 306	145 562 069	174 044 191
		TND				

	BRANCHE	TM3 2025	TM3 2026	Au 30/09/2025	Au 30/09/2026	Annuel 2025
Acceptation	Incendie	5 095 203	5 552 171	22 222 879	21 148 935	25 919 568
	Accidents et Risques Divers	1 309 946	1 491 436	4 939 724	4 876 891	5 714 009
	Risques Techniques	2 216 597	1 931 394	7 290 470	6 970 254	8 917 776
	Transport	1 148 734	1 168 790	4 563 796	4 418 849	6 744 354
	Aviation	18 189	-24 663	130 400	121 641	140 703
	Total non vie	9 788 669	10 119 129	39 147 270	37 536 569	47 436 410
	Vie	45 959	544 591	3 182 083	3 018 528	4 080 892
	Activité Retakaful	1 492 078	1 115 425	5 474 876	6 001 594	6 746 161
	TOTAL GENERAL	11 326 706	11 779 145	47 804 228	46 556 691	58 263 463
Rétrocession	Incendie	138 327	143 150	2 200 500	2 365 781	2 342 690
	Accidents et Risques Divers	220 861	7 824	451 808	211 159	455 915
	Risques Techniques	356 487	397 822	1 877 643	1 989 864	2 285 984
	Transport	58 265	43 546	161 609	145 064	215 193
	Aviation	14 634	15 336	47 511	44 629	82 563
	Total non vie	788 574	607 678	4 739 071	4 756 497	5 382 345
	Vie	0	0	0	0	0
	Activité Retakaful	8 960	2 354	44 148	41 674	47 879
	TOTAL GENERAL	797 534	610 032	4 783 219	4 798 172	5 430 224

N E T		10 529 172	11 169 113	43 021 009	41 758 519	52 833 239
		TND				

	BRANCHE	TM3 2025	TM3 2026	Au 30/09/2025	Au 30/09/2026	Annuel 2025
Acceptation	Incendie	17 347 340	21 272 878	31 266 542	47 757 467	31 242 465
	Accidents et Risques Divers	5 138 168	3 306 808	11 599 939	4 641 193	16 423 688
	Risques Techniques	4 039 573	3 099 892	8 196 785	8 810 657	8 622 657
	Transport	-3 874 873	-4 742 561	8 695 699	-1 616 861	14 330 852
	Aviation	1 682 729	-47 842	2 264 160	2 244 341	3 931 031
	Total non vie	24 332 937	22 889 174	62 023 125	61 836 797	74 550 693
	Vie	167 796	724 900	1 846 997	2 655 900	3 354 645
	Activité Retakaful	4 353 281	3 220 647	8 802 079	2 900 750	10 137 939
	TOTAL GENERAL	28 854 014	26 834 721	72 672 200	67 393 447	88 043 277
Rétrocession	Incendie	3 809 591	3 169 150	3 256 611	8 519 474	-2 032 259
	Accidents et Risques Divers	386 264	232 283	702 472	333 277	717 120
	Risques Techniques	-54 147	-109 896	112 630	1 837 682	512 316
	Transport	-3 022 021	-6 659 020	4 574 198	-6 041 784	5 314 960
	Aviation	1 630 411	-118 859	2 480 355	2 155 830	4 200 797
	Total non vie	2 750 098	-3 486 342	11 126 267	6 804 479	8 712 934
	Vie	0	0	0	0	0
	Activité Retakaful	215 866	35 898	-532 802	79 981	-1 011 749
	TOTAL GENERAL	2 965 964	-3 450 444	10 593 466	6 884 460	7 701 185

N E T		25 888 050	30 285 165	62 078 734	60 508 987	80 342 092
		TND				

	BRANCHE	TM3 2025	TM3 2026	Au 30/09/2025	Au 30/09/2026	Annuel 2025
PRODUITS FINANCIERS	Produits Financiers Non Retakaful	10 116 746	7 534 463	25 607 728	23 971 069	33 335 301
	Produits Financiers Retakaful	246 720	301 605	800 041	893 536	1 073 855
	TOTAL GENERAL	10 363 466	7 836 068	26 407 769	24 864 605	34 409 156

Remarque :

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les indicateurs relatifs à l'exercice 2025 sont audités et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les faits saillants ayant marqué l'activité au troisième trimestre 2026.

Tunis Re maintient le cap, confirme sa solidité au troisième trimestre 2026 et démontre une nouvelle fois sa capacité de résilience dans un environnement économique et sectoriel exigeant. Au terme du troisième trimestre 2026, la compagnie affiche des performances techniques et financières solides.

Croissance soutenue de l'activité :

- ❖ **Une croissance de 2% pour le chiffre d'affaires** pour atteindre **182,9 MDT**, par rapport au 30 septembre 2025, cette progression confirme une consolidation des primes acceptées au niveau de l'activité ordinaire et **une croissance de 18%** au niveau de l'activité Retakaful, traduisant un contexte de maîtrise des engagements et d'ajustement sélectif du portefeuille de souscription.
 - ❖ **Une progression de 5 % de la prime nette de rétrocession**, reflétant une maîtrise du risque de souscription ainsi qu'une adéquation entre le niveau de couverture des risques et le coût de la protection en rétrocession.
 - ❖ À fin septembre 2026, **69%** des objectifs annuels de chiffre d'affaires sont déjà atteints.
 - ❖ **Le ratio de sinistralité** reste maîtrisé courant ces neufs premiers mois de 2026 pour atteindre **45%** contre 43 % au terme du 3^{ème} trimestre 2025, grâce à une gestion des risques et une baisse de la sinistralité enregistrée.
- Résultats financiers en progression :
- ❖ **Les produits financiers** enregistrent un total revenu de **24,865 MDT**. Ces résultats intègrent les intérêts courus et non échus pour 2025 et 2026, hors intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

La Société UNIMED publie ci-dessous les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2026.

Indicateurs	3ème trimestre			Cumul du 1er janvier au 30 Septembre			Année 2025 Auditée
	2026	2025	En %	2026	2025	En %	
CA Officines	13 008 825	11 775 399	10%	37 201 472	38 104 675	-2%	50 522 412
CA Hospitaliers	13 124 146	16 388 063	-20%	40 145 285	40 564 077	-1%	51 256 962
CA Local Sous-traitance	0	50 936	-100%	0	102 593	-100%	130 793
CA Export	1 718 795	5 220 684	-67%	11 208 980	10 685 887	5%	17 531 860
CA Sous-traitance export	4 306 578	9 273 467	-54%	11 883 117	25 573 507	-54%	29 469 497
Chiffre d'affaires (en DT)	32 158 343	42 708 548	-25%	100 438 854	115 030 738	-13%	148 911 525
Production PSF** comparable à 2025	35 999 433	42 394 615	-15%	111 047 544	136 280 481	-19%	178 904 249
Production (en unités) (*)	50 018 793	56 920 814	-12%	153 744 345	186 396 982	-18%	245 782 157
Investissements (en DT)				3 038 431	2 082 456	46%	4 481 189
Endettement MLT (en DT)				12 801 911	19 730 726	-35%	17 593 992
Endettement CT (en DT)				29 068 312	30 742 917	-5%	25 156 032

** PSF : Produit Semi-Fini : représente les en-cours de production en seringues, ampoules, flacons et poches

(*) Production (en unité) : représente l'ensemble des PSF et des Produits finis (PSF emballés)

- Le chiffre d'affaires UNIMED au 30 Septembre 2026 a enregistré une baisse de 13% par rapport à la même période 2025 impacté principalement par le chiffre d'affaires export sous traitance pour atteindre 100,4 MDT, se détaillent comme suit :
 - Le chiffre d'affaires Local a enregistré une légère baisse de 2% par rapport au 30 septembre 2025
 - Le chiffre d'affaires Export Direct a connu une hausse de 5%
 - Le chiffre d'affaires Export Sous traitance a enregistré une baisse de 54%, expliquée par un ralentissement conjoncturel des commandes d'un partenaire important.
 - Le chiffre d'affaires Local Sous traitance a enregistré une baisse de 100% expliquée par l'absence de commandes émanant d'un client qui n'exerce plus d'activité sur le marché tunisien.

- La production en unités (ampoules, flacons, seringues, poches) s'élève à 153 744 345 unités au 30 Septembre 2026 soit une baisse de 18% par rapport à la même période 2025.
- Les investissements (incorporels & corporels) réalisés au 30 Septembre 2026, s'élèvent à 3 038 431 DT.
- La valeur de l'endettement à Long Terme au 30 Septembre 2026 s'établit à 12,8 MDT soit une nette baisse de 35% par rapport à la même période 2025.
- Les dettes à court terme au 30 Septembre 2026 s'élèvent à 29 MDT enregistrant une baisse de 5% par rapport au 30 septembre 2025. Ces dettes sont composées des échéances à moins d'un an sur les crédits bancaires pour 6,3 MDT et sur les crédits de leasing pour 0,7 MDT ainsi que des crédits de gestion pour 22 MDT.
- L'effectif total au 30/09/2026 est de 809 employés contre 798 pour la même période 2025.

AVIS DES SOCIÉTÉS

Indicateurs d'Activité Trimestriels

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- 1000Tunis

L'Union Internationale de Banques publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026

	Du 01/07/2026 Au 30/09/2026 ⁽³⁾	Du 01/07/2025 Au 30/09/2025	Au 30/09/2026	Au 30/09/2025	Au 31/12/2025 ⁽¹⁾
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	228 762	230 328	680 051	685 312	921 403
- Intérêts	157 531	168 654	474 861	500 941	673 734
- Commissions en produits	44 900	41 539	128 663	124 634	165 350
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	26 331	20 135	76 527	59 737	82 319
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	83 300	100 299	260 805	296 867	395 875
- Intérêts encourus	79 201	96 549	249 811	286 655	382 068
- Commissions encourues	4 100	3 750	10 994	10 212	13 807
3 PRODUIT NET BANCAIRE	145 463	130 030	419 246	388 445	525 528
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	156	81	402	307	567
5 CHARGES OPERATOIRES	71 470	69 132	219 707	215 023	283 520
- Frais de personnel	49 994	49 523	159 127	156 937	206 554
- Charges générales d'exploitation	17 592	16 077	49 101	47 891	63 056
- Dotations aux amortissements	3 883	3 531	11 479	10 195	13 910
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	916 009	632 363	754 280
- Portefeuille titres commercial	-	-	338 964	46 250	186 230
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	577 045	586 113	568 050
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	6 517 326	6 283 771	6 530 258
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	7 048 237	7 133 111	7 240 701
- Dépôts à vue	-	-	2 220 242	1 935 403	2 112 424
- Dépôts d'épargne	-	-	2 827 809	2 620 442	2 718 014
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	1 785 999	2 451 776	2 252 186
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	214 187	125 489	158 077
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	89 181	115 035	113 468
10 CAPITAUX PROPRES ⁽²⁾	-	-	1 044 041	977 402	977 490

(1) Chiffres audités par les commissaires aux comptes.

(2) Compte non tenu des résultats des périodes.

(3) Mis à jour suivant les états financiers publiés.

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2026

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 septembre 2026, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des Finances du 25 Mars 1999.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30 septembre 2026, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30 septembre 2026.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des Fonds Communs de Placement à Risque, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

3- FAITS MARQUANTS

Les indicateurs de la Banque, arrêtés au 30 septembre 2026, font ressortir notamment les tendances ci-après :

- L'encours des dépôts de la clientèle est de **7 048,2 MTND** à fin septembre 2026 vs 7 133,1 MTND une année auparavant. La diminution des dépôts de **-1,2%** correspondant à une baisse de **- 85 MTND** expliquée par la baisse (a) des dépôts à terme, certificats de dépôt et autres produits financiers de - 665,8 MTND contre une hausse (b) des dépôts à vue de +284,8 MTND, (c) des dépôts d'épargne de +207,4 MTND, et (d) des autres dépôts et avoirs de la clientèle de +88,7 MTND.
- L'encours net des crédits à la clientèle est de **6 517,3 MTND** à fin septembre 2026 vs 6 283,8 MTND une année auparavant, soit une hausse de **+3,7%** correspondant à **+233,6 MTND**.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales est de **89,2 MTND** à fin septembre 2026 vs 115 MTND une année auparavant.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, s'élèvent à **680,1 MTND** à fin septembre 2026 vs 685,3 MTND une année auparavant, soit une baisse de **-0,8%** correspondant à **-5,3 MTND**.
- La marge d'intérêt est de **225 MTND** à fin septembre 2026 vs 214,3 MTND une année auparavant, soit une hausse de **5%**. Retraité de l'impact de la loi 2024-41 portant amendement au code de commerce de 24 MTND à fin septembre 2026 vs 19,4 MTND à fin septembre 2025, l'évolution serait de **+6,6%**.
- La marge sur les commissions est de **117,7 MTND** à fin septembre 2026 vs 114,4 MTND une année auparavant, soit une hausse de **2,8%**.

- Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement sont en hausse de **+28,1%** et s'élèvent à **76,5 MTND** à fin septembre 2026 vs 59,7 MTND une année auparavant.
- Le Produit Net Bancaire en hausse de **7,9%** s'élève à **419,2 MTND** à fin septembre 2026 vs 388,4 MTND une année auparavant. Retraité de l'impact de la loi 2024-41 portant amendement au code de commerce de 24 MTND à fin septembre 2026 vs 19,4 MTND à fin septembre 2025, l'évolution serait de **+8,7%**.
- Les frais de personnel enregistrent une hausse de **+1,4%** et s'élèvent à **159,1 MTND** à fin septembre 2026 vs 156,9 MTND une année auparavant.
- Les charges opératoires - qui sont en hausse de **+2,2%** - s'élèvent à **219,7 MTND** à fin septembre 2026 vs 215 MTND une année auparavant.
- Le Résultat Brut d'Exploitation en hausse de **+15%** s'élève à **200 MTND** à fin septembre 2026 vs 173,7 MTND une année auparavant. Retraité de l'impact de la loi 2024-41 portant amendement au code de commerce de 24 MTND à fin septembre 2026 vs 19,4 MTND à fin septembre 2025, l'évolution serait de **+16%**.
- Le coefficient d'exploitation s'établit à **52,4%** à fin septembre 2026 vs 55,4% une année auparavant. Retraité de l'impact de la loi 2024-41 portant amendement au code de commerce, le coefficient d'exploitation serait de **49,6%**.

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

Siège social : 64, Rue de Palestine 1002 Tunis

La société Assurances Maghreb SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2026.

Indicateurs d'activité au 30/09/2026

(Unité : 1000 dinars)

1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations en cours	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	Du 01/01/2026 au 30/09/2026	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	Du 01/01/2025 au 31/12/2025 (*)
Incendie et Risques divers	8 440	7 841	65 048	58 884	68 866
Santé	30 652	27 816	105 968	95 508	127 412
Automobile	28 143	24 760	84 895	74 575	100 528
Transport	890	876	3 651	3 085	3 847
Total	68 125	61 292	259 562	232 053	300 654

2- Primes cédées	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	Du 01/01/2026 au 30/09/2026	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	Du 01/01/2025 au 31/12/2025 (*)
Incendie et Risques divers	6 095	6 227	52 687	47 186	54 106
Santé	6 714	5 783	21 834	19 968	26 601
Automobile	611	545	1 858	1 647	2 194
Transport	669	640	2 733	2 420	2 920
Total	14 088	13 195	79 113	71 221	85 820

3-Commissions	6 019	4 900	20 966	18 876	24 095
----------------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------

4- Charges de sinistres nettes	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	Du 01/01/2026 au 30/09/2026	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	Du 01/01/2025 au 31/12/2025 (*)
Incendie et Risques divers	1 937	1 588	5 079	4 617	3 874
Santé	25 862	23 062	84 109	73 544	103 984
Automobile	20 398	16 276	58 935	48 168	57 696
Transport	126	143	541	430	346
Total	48 323	41 068	148 665	126 759	165 901

5- Produits financiers nets	5 528	7 794	27 089	25 954	31 452
------------------------------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------

(*) Chiffres Audités

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

1. Les chiffres au 30 septembre 2026 sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés, Primes Cédées, Commissions).
2. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
3. La charge de sinistres nette correspond à la charge de sinistres brute¹ moins la charge de sinistres cédée.
4. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
5. Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2025 sont audités.

I. LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2026

Au terme du troisième trimestre 2026, Assurances Maghrebria a réalisé :

1. Un **chiffre d'affaires** qui s'élève à **259,562 MD** contre 232,053 MD au 30.09.2025, enregistrant une augmentation de **11,85%** et un taux de réalisation de **103,46%** du budget relatif au troisième trimestre de l'année 2026.
2. Des **primes cédées** qui s'élèvent à **79,113 MD** contre 71,221 MD au 30.09.2025, enregistrant une hausse de **11,08%** et marquant ainsi un taux de réalisation de **104,02%** par rapport au budget au 30 septembre 2026.
3. Des **commissions servies** qui s'élèvent à **20,966 MD** contre 18,876 MD au 30.09.2025, enregistrant une augmentation de **11,07%**, enregistrant un taux de réalisation de **104,50%** du budget prévu au 30.09.2026.

¹ La charge de sinistres brute comprend les sinistres réglés nets de recours encaissés et compte tenu des frais de gestion de sinistres, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

4. Une augmentation de la **charge de sinistres nette** de **17,28%**, pour s'établir à **148,665 MD**, enregistrant ainsi un taux de réalisation de **107,83%** par rapport au budget prévu au 30.09.2026.
5. Des **produits financiers nets** de **27,089 MD** contre 25,954 MD une année auparavant, soit une hausse de **4,37%** et un taux de réalisation de **100,19%** par rapport budget relatif au troisième trimestre 2026.

II. Prévisions 2026 :

Les prévisions de l'année 2026 de la compagnie ont été actualisées sur la base des réalisations au 30/09/2026, dans la continuité des orientations stratégiques et de la conjoncture économique du pays.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

Chiffre d'affaires

En 2026, le chiffre d'affaires prévisionnel de la compagnie atteindrait **332,648 MD**, soit une croissance de 10,6% par rapport à l'exercice 2025.

Primes cédées

En adéquation avec l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires par branche, les primes cédées évolueraient de 10,7% pour atteindre **95,025 MD**.

Commissions

Les commissions à servir à notre réseau de distribution devraient s'établir à **26,704 MD**, soit une évolution de 10,8%.

Charge de sinistres nette

En 2026, la charge de sinistres nette prévisionnelle atteindrait **185,005 MD**, soit une augmentation de 11,5% par rapport à 2025.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A

Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis

La société Assurances Maghrebria Vie SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité au terme du 3ème trimestre 2026.

Indicateurs d'activité au 30/09/2026

(Unité : 1000 dinars)

	3ème Trimestre 2026	3ème Trimestre 2025	Du 01/01/2026 au 30/09/2026	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	Du 01/01/2025 au 31/12/2025 (*)
1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations en cours	40 091	27 667	117 284	95 235	145 033
Prévoyance	9 499	8 914	28 932	25 452	36 482
Epargne	30 592	18 752	88 352	69 782	108 551
2- Primes cédées	3 453	3 341	11 305	8 744	13 040
3-Commissions	3 096	2 836	9 709	8 607	13 248
4- Charges de sinistres nettes	25 562	10 341	66 155	42 700	66 191
5- Produits financiers nets	14 504	13 607	45 227	41 017	58 401

(*) Chiffres Audités

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

1. Les chiffres au 30 Septembre 2026 sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Régles, Commissions).
2. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
3. La charge de sinistres nette correspond à la charge de sinistres brute¹ moins la charge de sinistres cédée.
4. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
5. Les chiffres arrêtés au 31 Décembre 2025 sont audités.

II. LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2026

Au terme du 3^{ème} trimestre 2026, Assurances Maghreb Vie a réalisé :

1. Un **chiffre d'affaires** qui s'élève à **117,284 MD** contre 95,235 MD au 30.09.2025, enregistrant une augmentation de 23,15% et un taux de réalisation de 107,11% du budget prévu au terme du 3^{ème} trimestre 2026.
2. Des **primes cédées** qui concernent principalement l'activité Prévoyance, s'élèvent à **11,305 MD** contre 8,744 MD au 30.09.2025, soit une hausse de 29,29% et un taux de réalisation de 110,91% du budget prévu au 30.09.2026.
3. Les **commissions** progressent de 12,81% pour s'établir à **9,709 MD** contre 8,607 MD au 30.09.2025 soit un taux de réalisation de 96,50% par rapport au budget au 30.09.2026.
4. Une **charge de sinistres nettes** de **66,155 MD** contre 42,700 MD au 30.09.2025 soit une augmentation de 54,93% et un taux de réalisation de 115,51%. Cette hausse est expliquée principalement par deux prestations de pointe survenues au cours du 3^{ème} trimestre, pour un montant de 8,4 MD.

¹ La charge de sinistres brute comprend les sinistres réglés nets compte tenu des frais de gestion de sinistres, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

5. Des **produits financiers nets** de **45,227 MD** contre 41,017 MD une année auparavant, soit une progression de 10,26% et un taux de réalisation de 101,08% du budget prévu au 30.09.2026.

III. Prévisions 2026 :

Les prévisions de l'année 2026 de la compagnie ont été actualisées sur la base des réalisations au 30 Septembre 2026, dans la continuité des orientations stratégiques et de la conjoncture économique du pays.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires prévisionnel de la compagnie atteindrait **169,000 MD** au terme de l'année 2026, soit une progression de 16,56% par rapport aux réalisations 2025.

Primes cédées

Les primes cédées atteindraient **14,900 MD** au terme de l'année 2026, soit une progression de 14,26% par rapport à l'exercice 2025.

Commissions

Compte tenu de la structure prévisionnelle du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance, les commissions à servir à notre réseau de distribution atteindrait **15,880 MD**, soit une progression de 19,87% par rapport à 2025.

Charge de sinistres nette

Tenant compte des sinistres de pointe survenus au cours du 3^{ième} trimestre de l'année 2026, des capitaux à échéance à servir et de l'historique de la sinistralité, la charge de sinistres atteindrait **85,148 MD** au terme de l'année 2026, soit une progression de 28,64% par rapport à 2025.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BH BANK

Siège Social :18, Avenue Mohamed V ,1080-Tunis-

La BH BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2026.

U : mD

	Du 01/07/2026 au 30/09/2026	Du 01/07/2025 au 30/09/2025 (3)	Septembre 2026	Septembre 2025 (3)	Décembre 2025	Var Septembre 2026-2025
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	342 583	360 712	1 037 043	1 058 568	1 448 265	-2,0%
INTERETS	211 378	236 273	659 032	711 280	963 153	-7,3%
COMMISSIONS EN PRODUITS	40 804	38 862	115 547	111 959	148 920	3,2%
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	90 400	85 577	262 464	235 329	336 192	11,5%
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	177 552	187 115	526 357	566 846	755 632	-7,1%
INTERETS ENCOURUS	172 764	182 797	514 135	555 291	740 129	-7,4%
COMMISSIONS ENCOURUES	4 788	4 318	12 222	11 555	15 503	5,8%
3- PRODUIT NET BANCAIRE	165 030	173 597	510 686	491 722	692 633	3,9%
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 102	2 601	3 214	4 889	6 009	-34,3%
5- CHARGES OPERATOIRES	78 516	70 569	233 408	209 319	296 146	11,5%
FRAIS DE PERSONNEL	57 479	49 575	166 432	147 417	206 912	12,9%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	21 037	20 994	66 976	61 902	89 234	8,2%
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	4 302 920	3 862 754	3 858 582	11,4%
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	1 055	81 764	77 270	-98,7%
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	4 301 865	3 780 990	3 781 312	13,8%
7- ENCOURS NET DES CREDITS (1)	-	-	10 297 379	10 370 454	10 317 861	-0,7%
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	10 457 118	9 518 302	10 028 454	9,9%
DEPOTS A VUE	-	-	2 989 103	2 772 618	2 968 836	7,8%
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	4 417 313	4 014 797	4 180 363	10,0%
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	1 358 849	1 507 288	1 458 663	-9,8%
10- CAPITAUX PROPRES (2)	-	-	1 363 757	1 333 504	1 333 504	2,3%

(1) L'encours des crédits fin Septembre 2026 tient compte des provisions constituées durant la période.

(2) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.

(3) Les chiffres de 2025 ont été retraités pour des raisons de comparabilité.

COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE

AU 30/09/2026

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

La BH BANK est une société anonyme admise au marché principal de la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis au capital de 238 000 000 DT, composé de 47 600 000 actions de 5DT chacune. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 30 Septembre 2026, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II-1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du troisième trimestre de l'exercice 2026.

Ils sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 30/09/2026 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

II-2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au troisième trimestre de l'exercice 2026.

II-3- La classification du portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est classé en deux catégories. Le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement :

- Le portefeuille titres commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.
- Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition net des provisions.

II-4- Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

II-5- Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

II-6- Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

II-7- Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

III- FAITS SAILLANTS

A la fin du troisième trimestre 2026, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **L'encours des créances sur la clientèle** a atteint 10 297 MDT à fin Septembre 2026, contre 10 370 MDT à fin Septembre 2025, soit une diminution de **0,7%**.
- **Les dépôts de la clientèle** ont atteint 10 457 MDT à fin Septembre 2026, contre 9 518 MDT à fin Septembre 2025, soit une augmentation de **9,9%**.
- **Les emprunts et ressources spéciales** ont diminué de **9,8%**, pour atteindre 1 359 MDT à fin Septembre 2026 contre 1 507 MDT à fin Septembre 2025.
- **Les produits d'exploitation bancaires** ont atteint 1 037 MDT à fin Septembre 2026 contre 1 059 MDT à fin Septembre 2025, soit une diminution de **2,0%**.
- **Les charges d'exploitation bancaires** ont atteint 526 MDT à fin Septembre 2026 contre 567 MDT à fin Septembre 2025 soit une diminution de **7,1%**.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint **511** MDT à fin Septembre 2026, contre **492** MDT à fin Septembre 2025, soit une augmentation de **3,9%**.
- **Les charges générales d'exploitation** ont augmenté de **8,2%**, pour atteindre 67 MDT à fin Septembre 2026 contre 62 MDT à fin Septembre 2025.
- **Les frais du personnel** ont augmenté de **12,9%**, pour atteindre 166 MDT à fin Septembre 2026 contre 147 MDT à fin Septembre 2025.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société Atelier du Meuble intérieurs publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2026.

<i>En milliers de dinars</i>				3ème Trimestre			Cumul au 30/09			Annuel
Désignations	2026 (*)	2025 (*)	Var en %	2026 (*)	2025 (*)	Var en %	2026 (*)	2025 (*)	Var en %	2025 (**)
Revenus consolidés	6 855	6 046	13%	21 988	20 184	9%				27 337
Revenus SAM	5 583	5 117	9%	18 712	17 476	7%				23 212
Local SAM	4 842	5 037	-4%	17 868	16 920	6%				22 411
Export SAM	323	61	433%	390	446	-13%				647
Assimilé à l'export SAM	418	20	2014%	454	109	317%				154
Production (en valeur) SAM	6 395	6 008	6%	19 130	18 186	5%				23 313
Investissement corporel et incorporel				432	621	-30%				727
Structure de l'endettement				245	1 274	-81%				983
Endettement à Long & Moyen Terme				194	584	-67%				194
Emprunts à moins d'un an				51	245	-79%				389
Découvert & autres crédits CT				0	445	-100%				400

(*) Chiffres non audités.

(**) Chiffres définitifs et audités.

Revue opérationnelle :

Le chiffre d'affaires SAM du troisième trimestre 2026 s'est élevé à 5.583 millions de dinars enregistrant ainsi une progression de 9% par rapport à la même période de 2025, quant au chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2026, il a augmenté de 7% par rapport la même période de 2025.

L'augmentation du chiffre d'affaires de SAM a impacté positivement le chiffre d'affaires consolidé qui s'est établi à 21.988 millions de dinars au 30.09.2026 enregistrant ainsi une progression de 9% par rapport à la même période de 2025 (le chiffre d'affaires consolidé du 3^{ème} trimestre 2026 a augmenté de 13% par rapport à la même période de 2025).

Au 30.09.2026, le chiffre d'affaires (Individuel et consolidé) représente 80% du chiffre d'affaires annuel de 2025 et 74% du chiffre d'affaires annuel de 2024 ce qui reflète un retour à la performance de 2024.

Investissement :

L'investissement cumulé au 30 septembre 2026 a diminué de 30% par rapport à la même période de 2025.

Endettement :

L'endettement, en baisse continue depuis l'entame de l'exercice, s'est établi à 245 KTND à la fin du troisième trimestre enregistrant ainsi une baisse de 81% par rapport au 30.09.2025 ainsi qu'une baisse de 75% par rapport à la fin de l'exercice 2025.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-

Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La société Tunisienne de Banque publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

						EN DINARS
Arrêté au 30/09/2026	DU 01/07/2026 AU 30/09/2026	DU 01/07/2025 AU 30/09/2025	AU 30/09/2026	AU 30/09/2025	VAR%	AU 31/12/2025
1- Produits d'exploitation bancaires	372 217 305	361 183 976	1 035 860 843	1 088 942 764	-4,87%	1 452 542 053
- Intérêts	203 748 477	217 623 941	554 331 655	668 021 256	-17,02%	882 103 719
- Commissions en produits	35 785 575	35 086 069	102 113 165	101 675 783	0,43%	136 125 144
- Revenus du portefeuille-titres commer	132 683 253	108 473 966	379 416 022	319 245 725	18,85%	434 313 190
2- Charges d'exploitation bancaires	178 228 819	188 860 231	528 172 524	566 226 211	-6,72%	753 989 952
- Intérêts encourus	173 003 925	184 141 987	514 339 220	554 146 626	-7,18%	737 649 061
- Commissions encourues	5 224 894	4 718 243	13 833 304	12 079 586	14,52%	16 340 891
3- Produit net bancaire	193 988 486	172 323 745	507 688 319	522 716 552	-2,88%	698 552 101
4- Autres produits d'exploitation	485 939	444 041	1 550 384	1 453 733	6,65%	1 775 674
5- Charges opératoires	89 739 240	86 339 659	268 426 770	252 771 695	6,19%	335 795 931
- Frais de personnel	67 480 959	60 437 063	202 093 887	177 875 345	13,62%	237 962 678
- Charges générales d'exploitation	22 258 282	25 902 596	66 332 883	74 896 350	-11,43%	97 833 253
6- Structure du portefeuille			5 289 081 379	4 558 900 842	16,02%	4 885 719 665
- Portefeuille-titres commercial			28 709 920	154 354 227	-81,40%	100 890 461
- Portefeuille-titres d'investissement			5 260 371 459	4 404 546 616	19,43%	4 784 829 204
7- Encours des crédits (1)			8 625 301 372	8 769 412 652	-1,64%	8 643 558 489
8- Encours des dépôts , dont			13 209 132 800	11 970 368 140	10,35%	12 508 095 662
- Dépôts à vue			4 670 569 314	4 179 527 489	11,75%	4 380 980 460
- Dépôts d'épargne			5 214 489 599	4 869 844 509	7,08%	4 993 243 347
9- Emprunts et ressources spéciales			350 730 755	517 679 720	-32,25%	500 884 037
10- Capitaux propres (2)			1 308 632 489	1 280 013 963	2,24%	1 277 586 247

(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 3^{ème} trimestre 2026.

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

**BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS
D'ACTIVITE
TRIMESTIELS ARRETES AU 30/09/2026**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 septembre 2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.
Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.
Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.
Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.
- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.
Les revenus des titres à revenus fixes sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixes est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération.

Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 30 SEPTEMBRE 2026

A fin septembre 2026, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

1) Les dépôts de la clientèle ont enregistré une progression de 1.238,8 millions de dinars ou 10.35% entre septembre 2025 et septembre 2026 pour s'établir à 13.209,1 millions de dinars provenant des variations différenciées suivantes :

- Dépôts à vue : + 491,0 millions de dinars ou + 11.75% pour s'établir à 4.670,6 millions de dinars et représenter 35.36% de l'ensemble des dépôts à fin septembre 2026 contre 4.179,5 millions de dinars à fin septembre 2025.

- Dépôts d'épargne : + 344,6 millions de dinars ou 7.08% pour atteindre 5.214,5 millions de dinars ou une part de 39.48 % contre 4.869,8 millions de dinars une année auparavant.
- Dépôts à terme : +357,4 millions de dinars ou +13,83% qui se sont établis à 2.940,5 millions de dinars et ont représenté une part de 22.26 % à fin septembre 2026 (2.583,1 millions de dinars en septembre 2025).

2) **Les ressources d'emprunt** se sont élevées à 350,7 millions de dinars à fin septembre 2026, en régression de 166,9 millions de dinars ou 32.25% par rapport à leur niveau à fin septembre 2025 (517,7 millions de dinars) :

- Emprunts obligataires et privés : - 132,2 millions de dinars ou - 59.85%
- Ressources spéciales : - 34,7 millions de dinars ou - 11.70%

3) **Les crédits nets à la clientèle (Hors la dotation aux provisions relative au troisième trimestre 2026)** ont régressé de 144,1 millions de dinars ou 1.64% pour s'établir à 8.625,3 millions de dinars au terme du troisième trimestre 2026 contre 8.769,4 millions de dinars une année auparavant.

4) **Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 28,7 millions de dinars, soit une baisse de 125,6 millions de dinars ou 81.40% par rapport à son niveau enregistré à fin septembre 2025 (154,4 millions de dinars).

5) **Le portefeuille titres d'investissement** a enregistré une hausse de 855,8 millions de dinars ou 19.43 % pour s'établir à 5.260,4 millions de dinars à fin septembre 2026.

6) **Le produit net bancaire** s'est établi à 507,7 MD en baisse de 15.0 millions de dinars par rapport à son niveau enregistré à fin septembre 2025.

Cette situation résulte de l'effet de :

- **La baisse des Produits d'exploitation bancaire** de 53,1 millions de dinars ou 4.87 % pour s'établir à 1.035,9 millions de dinars à fin septembre 2026.
- **La baisse des Charges d'exploitation bancaire** de 38,1 millions de dinars ou 6.72%, lesquelles se sont établies à 528,2 millions de dinars à fin septembre 2026 contre 566,2 millions de dinars au terme du troisième trimestre 2025.

7) **Les charges opératoires** ont progressé de 15,7 millions de dinars ou 6.19% et se sont établies à 268,4 millions de dinars à fin septembre 2026.

8) **Le coefficient d'exploitation** s'est situé à 52.87 % au terme du troisième trimestre 2026 contre 48.36 % une année auparavant.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Siège social : 2, Rue de Turquie – Tunis

La société « PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

(En K.TND)	Du 01/07/2026 au 30/09/2026	Du 01/07/2025 au 30/09/2025	Sept-26	Sept-25	déc-25	Var
Revenus	1 986	58	4 329	3 923	5 547	3324%
Dividendes	8	33	2 335	3 838	5 397	-75%
Dividendes reçus sur titres cotés	8	-	2 281	1 903	1 903	100%
Dividendes reçus sur titres non cotés	-	33	54	1 935	3 494	-100%
Plus values	1 978	-	1 978	-	39	100%
Plus values sur vente de titres cotés	1 978	-	1 978	-	-	100%
Plus values sur vente de titres non cotés	-	-	-	-	39	-
Autres	-	25	16	85	111	-100%
Intérêts sur comptes à terme	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur certificats de dépôt	-	25	16	85	111	-100%
Jetons de présence encaissés	-	-	-	-	-	-
Moins values sur cession de titres	0	-	23	33	-	-100%
Charges financières	-	-	-	-	-	-
Charges d'exploitation	137	42	285	219	297	226%
Dotations aux provisions			28	45	4	-38%
Reprise sur provisions			44	29	13	52%
Immobilisations financières			12 268	12 268	12 268	-
Titres cotés			10 607	10 607	10 607	-
Autres participations			1 661	1 661	1 661	-
Placements à court terme			8 581	6 246	6 144	102%
Titres cotés			3 262	2 854	4 114	14%
Autres placements en titres de capital			5 319	2 390	1 030	122%
Autres placements en titres de créance			-	1 000	1 000	-100%
Prises de participations et cessions de la période			-4 264	1 825	473	-333%
Prises de participations			5 928	4 839	4 839	22%
Cessions en coût historique			1 664	3 014	4 366	-45%
Créances rattachées aux immob. Financières			-	-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités			89	4	35	2125%
Total des actifs			20 977	18 561	20 038	13%

*Les chiffres de 2025 sont audités

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE

ARRETES AU 30 SEPT 2026

1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Placement de Tunisie, SA au capital de 10.000 KTND et société d'investissement à capital fixe.

Elle est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Ses indicateurs sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

2. Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

2.1 Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2 Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle. Cette évaluation a été faite en utilisant le cours du 30 Sept 2026.

2.3 Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4 Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

3. Faits marquants à la fin du 3^{ème} Trimestre 2026 :

A la fin du 3^{ème} trimestre 2026, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les revenus** du 3^{ème} trimestre 2026 s'établissent à **1 986** mille dinars, contre **58** mille dinars au 3^{ème} trimestre 2025, soit une progression de **3324%**.
- **Les charges d'exploitation** du 3^{ème} trimestre 2026 s'élèvent à **137** mille dinars, contre **42** mille dinars du même trimestre de l'exercice 2025, soit une hausse de **226%**.

*Les charges d'exploitation cumulées au 30/09/2026 s'établissent à **285** mille dinars au lieu de 313 mille dinars, en raison d'une extourne de **29** mille dinars sur les services financiers.*

4. Autres faits saillants à la fin du 3^{ème} Trimestre 2026 :

- Des provisions sur titres ont été constituées pour environ **28** mille Dinars.
- Des reprises de provisions sur titres ont été constituées pour environ **44** mille Dinars.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES

« SAH »

Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage -

1- Indicateurs Individuels

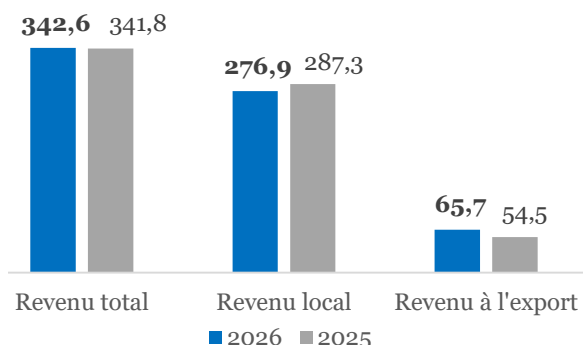
La Société d'Articles Hygiéniques « SAH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité individuels relatifs au troisième trimestre 2026 :

Indicateurs		3 Trim 2026	3 Trim 2025	Variation en %	Cumul au 30 sept-26	Cumul au 30 sept-25	Variation en %	Cumul au 31/12/2025
Revenus (1)		106 452	117 082	-9,1%	342 583	341 801	0,2%	473 741
(Hors Taxes)								
Local		84 496	94 225	-10,3%	276 892	287 342	-3,6%	396 537
Export		21 956	22 856	-3,9%	65 690	54 459	20,6%	77 204
Production valorisée (2)		96 827	107 485	-9,9%	333 085	332 325	0,2%	444 256
Investissement (3)					9 196	9 757	-5,8%	18 074
Structure d'endettement (4)					272 617	263 946	3,3%	287 728
Endettement à CT					240 248	236 033	1,8%	250 329
Emprunt à LMT					32 370	27 912	16,0%	37 400

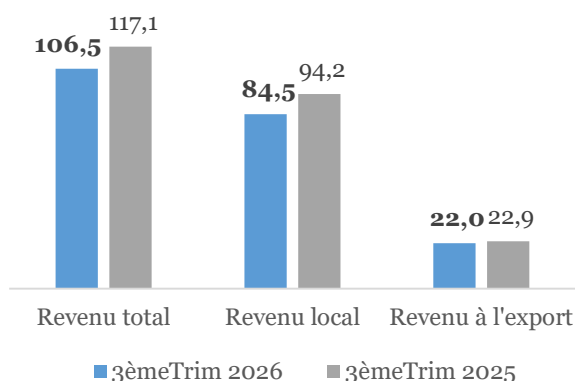
Chiffres non audités exprimés en milliers de dinars, hors taxes et nets des RRR

- (1) Les revenus réalisés au 30 septembre 2026 s'élèvent à 342.6 millions de dinars contre 341.8 millions de dinars au 30 septembre 2025, soit une croissance de 0.2%.
- (2) La production est calculée selon la formule : revenus hors taxes + variation des stocks de produits finis et des encours. Elle enregistre une variation proportionnelle à la variation des revenus et prend en compte les stocks des commandes non encore livrées
- (3) Les investissements au 30 septembre 2026 s'élèvent à 9.2 millions de dinars contre 9.8 millions de dinars pour la même période en 2025.
- (4) L'endettement s'élève au 30 septembre 2026 à 272.6 millions de dinars contre 287.7 millions de dinars au 31 décembre 2025.

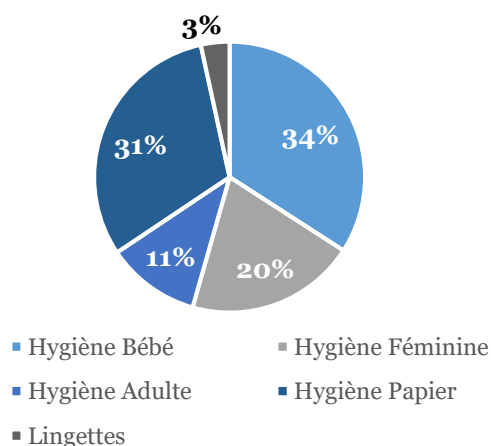
Evolution des ventes nettes cumulées au 30 septembre (Millions de DT)



Evolution des ventes au 3^{ème} trimestre (Millions de DT)



Répartition des ventes par gamme au 30 septembre 2026



Revenus

Au 30 septembre 2026, SAH Tunisie a reporté des ventes nettes cumulées de 342.6 millions de dinars, soit une croissance de 0.2% par rapport à l'exercice 2025. Ceci est due principalement à la reprise des ventes export de 20.6%. Les ventes du 3^{ème} trimestre 2026 ont atteint 106.5 millions de dinars, soit une baisse de 9.1% par rapport au 3^{ème} trimestre 2025. La performance du Q.3 a été affectée par les coupures d'électricité répétées. Cela a limité la croissance du chiffre d'affaires par rapport au rythme habituel et prévu.

Marché local : Le chiffre d'affaires local cumulé s'est établi à 276.9 millions de dinars, soit une diminution de 3.6% par rapport à l'année 2025.

Marché à l'export : Au 30 septembre 2026, les ventes à l'export cumulées de SAH Tunisie ont atteint 65.7 millions de dinars contre 54.5 millions de dinars au 30 septembre 2025, soit une croissance de 20.6%. L'amélioration des ventes à l'export a été principalement impactée par la reprise du marché Libyen.

Répartition des ventes par gamme : Au 30 septembre 2026, les ventes d'hygiène bébé représentent 34% des ventes totales de SAH Tunisie, suivies des ventes des articles d'hygiène papier avec 31%. Les contributions des gammes féminine et adulte se sont respectivement établies à 20% et 11%.

Investissement

Les investissements ont atteint 9.2 millions de dinars au 30 septembre 2026, et correspondent principalement à la construction d'une unité de production et de dépôt à Béja pour 4.5 millions de dinars et 2.5 millions de dinars pour l'acquisition d'une nouvelle Machine.

Endettement

Le niveau d'endettement global est passé de 287.7 millions de dinars au 31 décembre 2025 à 272.6 millions de dinars au 30 septembre 2026. Soit une baisse de 15 millions de dinars dont 5 millions de dinars suite au remboursement du billet de trésorerie.

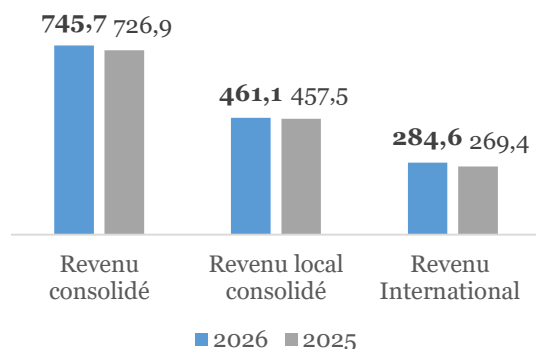
2- Indicateurs Consolidés

La Société d’Articles Hygiéniques « SAH » publie ci-dessous ses indicateurs d’activité consolidés relatifs au troisième trimestre 2026

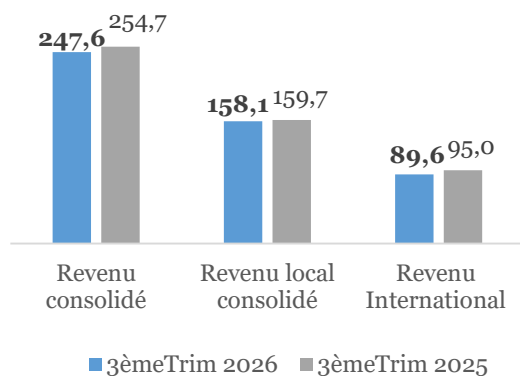
Indicateurs	3Trim 2026	3Trim 2025	Variation en %	Cumul au 30 sept-26	Cumul au 30 sept-25	Variation en %	Cumul au 31 déc-25
Revenus Consolidés (Hors Taxes)	247 634	254 729	-2,8%	745 738	726 929	2,6%	983 195
Local consolidé	158 071	159 688	-1,0%	461 109	457 487	0,8%	616 830
International	89 563	95 041	-5,8%	284 629	269 442	5,6%	366 364

Chiffres non audités exprimés en millions de dinars, en hors taxes et nets des RRR

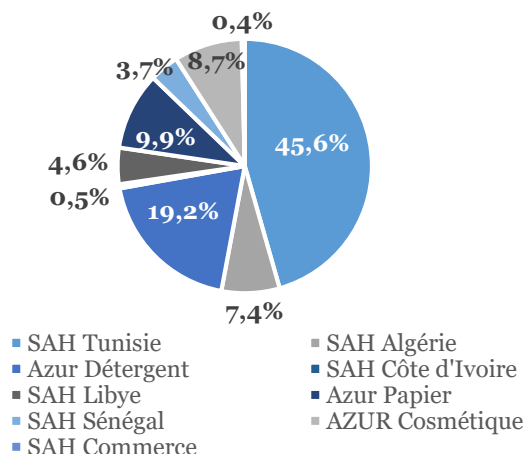
Evolution des revenus consolidés cumulés au 30 septembre (Millions de DT)



Evolution des revenus consolidés trimestriels (En millions de DT)



Contribution des sociétés du groupe dans les revenus nets consolidés au 30 septembre



Performances commerciales

Au 30 septembre 2026, les revenus nets consolidés du groupe SAH ont atteint 745.7 millions de dinars contre 726.9 millions de dinars à fin septembre 2025, soit un chiffre d'affaires additionnel de 18.8 millions de dinars et une hausse de 2.6% et ce malgré une baisse du chiffre d'affaires des entités tunisiennes au cours du troisième trimestre causée par les coupures d'électricité répétitives.

Cette amélioration des revenus nets consolidés à fin septembre 2026 est tirée par la performance commerciale des filiales qui ont poussés le groupe à gagner en croissance, précisément Azur détergent dont les ventes ont atteint 143.4 millions de dinars contre 131.5 millions de dinars au 30 septembre 2025, soit une augmentation annuelle de 9.2% suivie par Azur Cosmétique dont les revenus nets ont atteint 64.9 millions de dinars, en augmentation de 25% par rapport à la même période en 2025, ainsi que par la croissance de l'activité de SAH Sénégal qui s'est améliorée de 62.6% par rapport à la même période de l'année 2025.

Au troisième trimestre 2026, les ventes du groupe ont atteint 247.6 millions de dinars, soit une baisse de 2.8% par rapport au troisième trimestre 2025. Les ventes locales ont baissé de 1% (coupure d'électricité) alors que les ventes à l'international ont diminué de 5.8%. Cette baisse est due principalement à la dépréciation du dinar Libyen par rapport au dinar Tunisien de 20.6% soit une perte de **8.9** millions de dinars à cours constant sur les 9 mois.

La répartition des revenus nets consolidés (retraités des ventes inter-groupe) par filiale montre que SAH Tunisie contribue à hauteur de 45.6%, suivie par Azur Détergent et Azur Papier dont les ventes représentent 19.2% et 9.9% des ventes globales. La contribution d'Azur Cosmétiques s'est établie à 8.7%.

3- Perspectives 2026

Le groupe SAH prévoit pour l'année 2026 une croissance de ses revenus à travers :

- La reprise des lettres de crédit pour la Libye,
- Le développement des exportations de ses produits cosmétiques vers de nouveaux marchés ;
- Le maintien de sa part de marché sur le marché local et à l'étranger,
- La prospection de nouveaux marchés à l'export (La Mauritanie et la France).

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Siege social : 5, Boulevard Maître Mohamed EL Béji Caïd Essebsi. Centre Urbain
Nord 1082 Tunis

La société de Fabrication des Boissons de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026 :

3° T 2026	3° T 2025	DU 01/01/26 AU 30/09/26	DU 01/01/25 AU 30/09/25	EXERCICE 2025*
-----------	-----------	----------------------------	----------------------------	-------------------

CHIFFRES D'AFFAIRES HT :(En DT)

BOISSONS GAZEUSES LOCALES

BOISSONS GAZEUSES A L'EXPORT

BIERE LOCALE

BIERE A L'EXPORT

AUTRES

60 264 847,703	58 980 742,636	144 543 282,979	151 804 070,232	183 923 576,422
4 707 752,467	6 005 599,902	16 324 362,864	13 711 629,808	19 037 361,778
207 549 486,504	195 142 642,905	474 333 090,634	437 054 052,664	604 006 680,560
883 392,004	881 010,359	5 570 134,954	3 057 124,745	4 781 021,122
9 152 759,153	8 411 898,448	21 069 039,301	21 637 006,835	31 608 825,463
282 558 237,831	269 421 894,250	661 839 910,732	627 263 884,284	843 357 465,345

VENTES :

BOISSONS GAZEUSES EN CAISSE

BIERE EN HL

5 692 189	5 916 126	14 528 682	15 288 383	18 878 896
598 328	569 557	1 381 081	1 280 514	1 767 546

PRODUCTIONS : (EN HL)

BOISSONS GAZEUSES

BIERE

326 657	383 337	882 386	900 015	1 126 110
578 093	566 504	1 368 133	1 305 058	1 794 372

INVESTISSEMENTS : (En DT)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

TERRAINS

GENIE CIVIL

MATERIEL

EMBALLAGES

		416 559,028	206 825,000	338 461,850
		3 249 328,286	5 134 619,207	6 418 596,803
		33 396 305,824	6 576 584,412	18 993 368,707
		8 329 961,392	7 984 775,617	9 993 700,115
		45 392 154,530	19 902 804,236	35 744 127,475

ENDETTEMENTS : (En DT)

CREDITS BANCAIRES A LONG TERME

CREDITS BANCAIRES A COURT TERME

SOLDE COMPTABLE BANCAIRE

		336 654 409,793	273 511 324,028	438 575 674,675

*Ces chiffres ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 19/05/2026.

COMMENTAIRES

1) BASES RETENUES :

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs financiers du troisième trimestre 2026 sont issues de notre comptabilité.

2) CHIFFRES D'AFFAIRES :

- Le chiffre d'affaires local des boissons gazeuses hors taxes est passé de 58 980 743 dinars à 60 264 848 dinars soit une augmentation de 2,18%.
- Le chiffre d'affaires hors taxes des boissons gazeuses à l'export est passé de 6 005 600 dinars à 4 707 752 dinars soit une diminution de 21,61%.
- Le chiffre d'affaires hors taxes de la bière locale est passé de 195 142 643 dinars à 207 549 487 dinars soit une augmentation de 6,36%.
- Le chiffre d'affaires hors taxes de la bière à l'export est passé de 881 010 dinars à 883 392 dinars soit une augmentation de 0,27%.

3) VENTES EN VOLUME :

- Les quantités de boissons gazeuses vendues sont passées de 5 916 126 caisses à 5 692 189 caisses soit une diminution de 3,79%.
- Les quantités de bières vendues sont passées de 569 557 hectolitres à 598 328 hectolitres soit une augmentation de 5,05%.

4) PRODUCTIONS :

- La production des boissons gazeuses est passée de 383 337 hectolitres à 326 657 hectolitres soit une diminution de 14,79%.
- La production de la bière est passée de 566 504 hectolitres à 578 093 hectolitres soit une augmentation de 2,05%.

5) LES INVESTISSEMENTS :

- Poursuivant activement le renforcement et la modernisation de son outil industriel, les acquisitions de la période portent principalement sur du matériel pour l'usine de Bab SAADOUN, représentant un montant de 19 238 880,250 dinars, ainsi que l'achat d'emballages à consigner (casiers et bouteilles).

6) ENDETTEMENT :

- Les soldes comptables bancaires sont composés des soldes au 31/12/2025 et des montants de recouvrement auprès des clients et des dividendes reçus déduction faite des paiements des impôts, des salaires et des fournisseurs.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Intégra, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

La société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

Revenus par catégorie	Tr3.2026	Tr3.2025	Tr1+2+3 2026	Tr1+2+3 2025	Exercice 2025
1- REVENUS	38 518	2 573 914	2 892 071	2 879 029	2 931 520
Revenus des participations	-	2 547 947	2 547 947	2 547 947	2 547 947
Plus-values sur cession d'actions	-	-	-	-	-
Dividendes	-	2 547 947	2 547 947	2 547 947	2 547 947
Revenus des placements	38 518	25 967	344 124	331 082	383 573
Plus-values sur cession d'actions Sicav	37 821	25 824	-8 362	33 323	85 145
Dividendes (actions Sicav)	-	-	351 560	297 616	297 616
Autres revenus	697	143	927	143	812
2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	-48 778	-57 650	61 341	98 294	147 572
Frais sur titres de participation	-	-	-	-	-
Pertes sur cession des titres Sicav	304	3 183	50 413	4 275	4 275
Provisions et moins-value latente	-49 082	-60 834	10 929	94 019	143 297
3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS			8 966 440	8 475 613	8 071 957
Capital social			966 000	966 000	966 000
Autres fonds propres			8 000 440	7 509 613	7 105 957

Activité de la société TUNINVEST SICAR- Approbations- Décaissements- Désinvestissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	TR 3.2026	TR 3.2025	Exercice 2025
Nombre de projets	Approbations	0	0
	Décaissements	0	0
	Désinvestissements	0	0
Montants en dinars	Approbations	0	0
	Décaissements	0	0
	Désinvestissements	0	0

Portefeuille d'investissement par zone géographique

		Au 30/09/2026	Au 31/12/2025
Nombre	Tunis	5	5
	Sahel	1	1
	Sfax	2	2
	Total	8	8
Montant	Tunis	3 175 250	3 175 250
	Sahel	298 551	298 551
	Sfax	1 044 900	1 044 900
	Total	4 518 701	4 518 701
VALEUR COMPTABLE NETTE		3 563 601	3 563 601

Portefeuille d'investissement par secteur

		Au 30/09/2026	Au 31/12/2025
Nombre	Secteur industriel et textile	4	4
	Secteur des services	4	4
	Total	8	8
Montant	Secteur industriel et textile	2 542 864	2 542 864
	Secteur des services	1 975 836	1 975 836
	Total	4 518 701	4 518 701

Commentaires sur les indicateurs du 3ème Trimestre 2026

- 1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 3ème trimestre de l'année 2026 sont d'ordre comptable,
- 2- Au 30 Septembre 2026, les revenus de la société ont atteint 2,892 millions de dinars contre 2,879 millions de dinars au 30 septembre 2025, et proviennent principalement des dividendes reçus de la participation Nouvelair pour un montant de 2,548 millions de dinars, soit le même montant reçu en 2025 et reconnu en tant que revenu au courant du troisième trimestre 2025.
- 3- Au 30 septembre 2026, la valeur comptable provisoire et avant audit du portefeuille de participations s'établit à 3 564 mille dinars. Cette valeur est susceptible d'évoluer en fonction de la performance des sociétés en portefeuille et des conclusions des travaux d'audit et d'évaluation qui seront réalisés dans le cadre de l'arrêté des comptes de l'exercice 2026.

Situation fiscale

Premier Contrôle Fiscal portant sur la période 1998-2007 (Procédure en cours - Cassation)

La société a fait l'objet d'un premier contrôle fiscal couvrant la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2007. Une notification de redressement d'un montant de 2,7 MTND (dont 1,23 MTND de pénalités) a été adressée à la société en décembre 2008. Après contestation,

l'administration fiscale a émis en septembre 2010 un arrêté de taxation d'office pour un montant de 2,74 MTND, ramené à 2,46 MTND (dont 1,52 MTND en principal), en mars 2015. Dans le cadre des dispositions de la Loi de Finances 2016, la société a bénéficié de l'abandon des pénalités et a réglé le principal, soit 1,52 MTND. Une provision de 1,75 MTND a été constituée afin de couvrir le risque lié à ce redressement, correspondant au montant du principal, augmenté du crédit d'impôt rejeté par l'administration fiscale. Par arrêt du 13 juin 2018, la Cour d'appel a confirmé le jugement de première instance relatif au déclassement de Tuninvest Sicar de son statut par l'administration fiscale, tout en fixant le ratio de conformité du portefeuille à 49,44 % contre un seuil réglementaire de 50 %. La société a introduit un pourvoi en cassation en décembre 2019 et la procédure est toujours en cours.

Deuxième Contrôle Fiscal portant sur la période 2019-2022 (Procédure en cours – Première Instance)

La société a fait l'objet d'un deuxième contrôle fiscal portant sur les exercices 2019 à 2022. Une taxation d'office d'un montant de 5,6 MTND (dont 3,5 MTND en principal) a été notifiée en juin 2024, assortie de la confirmation d'un crédit d'impôt de 1,1 MTND. Dans le cadre des dispositions d'amnistie prévues par la Loi de Finances 2024, la société a conclu avec l'administration fiscale un échéancier de règlement du principal sur cinq ans soit un montant total de 3,5 MTND. Au 31/12/2025, suite au paiement d'un montant de 1,2 MTND, le restant dû est de 2,3 MTND. La provision constituée au 31/12/2025 est de 2,4 MTND correspondant au montant du principal net du crédit d'impôt confirmé par l'administration fiscale. La société a par ailleurs engagé une procédure judiciaire afin de contester cette taxation, comme l'y autorise la réglementation. Dans ce cadre, un expert a été nommé par le Juge le 28 Janvier 2026 et les informations requises lui ont été communiquées par la société en date du 13 février 2026. La procédure est toujours en cours.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BH LEASING

RUE ZOHRA FAIZA -IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH BC 5
CENTRE URBAIN NORD - TUNIS MAHRAJANE 1008

BH LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} Trimestre 2026 :

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	3ème Trimestre			Cumul			Exercice 2025
		2026	2025	Variations	30/09/2026	30/09/2025	Variations	
Secteurs	Agriculture	12 447	13 351	-6,77%	31 159	29 036	7,31%	36 294
	Industrie	3 426	4 447	-22,96%	11 480	13 390	-14,26%	19 754
	BTP	4 560	4 191	8,80%	11 556	10 471	10,37%	12 477
	Tourisme(*)	3 109	4 455	-30,23%	21 138	18 946	11,57%	26 534
	Services divers, commerce et transport	29 145	34 302	-15,03%	92 953	88 826	4,65%	110 714
	Montant des Approbations	52 687	60 747	-13,27%	168 286	160 669	4,74%	205 773
	Agriculture	8 421	11 055	-23,83%	24 598	20 723	18,70%	28 423
	Industrie	2 565	2 154	19,09%	8 659	10 183	-14,96%	15 391
	BTP	2 707	2 064	31,12%	8 292	7 221	14,84%	9 710
	Tourisme(*)	4 319	2 258	91,30%	16 988	12 670	34,08%	22 031
	Services divers, commerce et transport	24 222	28 112	-13,84%	71 516	72 616	-1,51%	92 206
	Montant des Mises en forces	42 234	45 643	-7,47%	130 054	123 413	5,38%	167 760

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	3ème Trimestre			Cumul			Exercice 2025(**)
		2026(*)	2025(**)	Variations	30/09/2026(*)	30/09/2025(**)	Variations	
Engagements	Approbations	52 687	60 747	-13,27%	168 286	160 669	4,74%	205 773
	Mises en force	42 234	45 643	-7,47%	130 054	123 413	5,38%	167 760
	Encours	-	-	-	319 111	291 573	9,44%	324 424
	Total des engagements	-	-	-	385 613	351 966	9,56%	353 918
	Total des engagements classés	-	-	-	49 510	43 060	14,98%	41 385
	Trésorerie nette	-	-	-	9 498	15 570	-39,00%	12 230
	Revenus nets de leasing	11 882	10 606	12,03%	34 703	30 866	12,43%	42 088
	Revenus bruts de leasing	46 320	44 762	3,48%	134 495	125 387	7,26%	173 561
	Produits nets de leasing	5 092	4 083	24,70%	15 282	13 051	17,09%	18 326
	Ressources d'emprunt	-	-	-	272 693	247 373	10,24%	255 831
	Capitaux propres avant affectation	-	-	-	41 404	39 272	5,43%	39 267
	Total des charges d'exploitation (hors provisions)	2 987	2 874	3,92%	9 152	8 479	7,94%	11 631

* Chiffres non audités

** Chiffres définitifs et audités

Approbations : Contrat de leasing approuvé,

Mises en force : Contrat dont la facturation a démarré,

Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période,

Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + Impayés +

Engagements hors bilan,

Revenus bruts de leasing : Total loyer en HT (principal intérêts),

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances de leasing,

Produits nets de leasing : (revenus nets de leasing + autres produits d'exploitation + produits des placements financiers) - charges financières,

Ressources d'emprunts : Représentent la partie non échue des emprunts obtenus.

Faits saillants à fin Septembre 2026 :

L'activité de BH LEASING à fin Septembre 2026 par rapport au même période en 2025 a été caractérisée par :

- Une augmentation de 5,38 % des mises en force,
- Une hausse de 12,43 % des revenus nets de leasing,
- Une hausse de 17% des produits nets de leasing,
- Une augmentation des engagements clients de 10% accompagnée d'une Légère hausse du taux de créances classées de 25 points de base, passant de 12,23 % à 12,48 %.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

WIFAK INTERNATIONAL BANK Siège Social : Avenue Habib BOURGUIBA-Médénine

WIFAK INTERNATIONAL BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026.

En Milliers de Dinars

	Du 01/07/26 au 30/09/26	Du 01/07/25 au 30/09/25	sept.-26	sept.-25	Décembre -2025 Certifié	Variation	%
1- Produits d'exploitation bancaires	51 571	44 814	154 555	136 064	186 465	18 491	13,59%
Marges et revenus assimilés	40 880	35 951	124 046	109 971	149 379	14 075	12,80%
Commissions (en produits)	9 677	8 274	27 530	24 097	33 984	3 433	14,25%
Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	636	589	1 995	1 774	2 318	221	12,46%
Revenus du portefeuille d'investissement	378	0	984	222	784	762	343,24%
2- Charges d'exploitation bancaires	19 458	19 419	62 812	60 701	80 349	2 111	3,48%
Charges encourues et charges assimilées	18 832	18 636	60 444	58 836	77 691	1 608	2,73%
Commissions encourues	626	783	2 368	1 865	2 658	503	26,97%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	0	0	
3-Produit Net Bancaire	32 113	25 395	91 743	75 363	106 116	16 380	21,73%
4- Charges opératoires :	21 946	17 675	66 609	55 726	75 513	10 883	19,53%
Frais de personnel	14 560	11 878	45 276	37 399	51 114	7 877	21,06%
Charges générales d'exploitation	5 766	4 737	16 455	14 424	18 724	2 031	14,08%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 620	1 060	4 878	3 903	5 675	975	24,98%
5- Structure du Portefeuille			62 732	52 791	54 419	9 941	18,83%
Portefeuille- titres commercial			341	60	214	281	468,33%
Portefeuille- titres d'investissement			62 391	52 731	54 205	9 660	18,32%
6- Encours net des financements à la clientèle			1 568 036	1 290 226	1 449 344	277 810	21,53%
7- Encours des dépôts Dont :			1 596 799	1 362 769	1 446 024	234 030	17,17%
Dépôt à vue			442 569	377 695	466 784	64 874	17,18%
Tawfir			508 072	395 607	457 637	112 465	28,43%
Comptes Istithmars			552 388	502 539	431 332	49 849	9,92%
8- Dettes de Financements et Ressources Spéciales			106 068	104 519	123 412	1 549	1,48%
9- Capitaux Propres*			170 666	161 920	162 347	8 746	5,40%

*Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période 2026.

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2026

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Wifak International Bank arrêtés au 30 septembre 2026, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Principes comptables appliqués :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Règles de prise en compte des produits :

Les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2026. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 septembre 2026 sont déduits du résultat.

2. Règles de prise en compte des charges :

Les commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2026. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 septembre 2026 sont rajoutées au résultat.

3. Provisions sur créances de la clientèle :

La provision est déterminée conformément aux normes prudentielles de la division et de la couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 et des textes subséquents.

4. Portefeuille titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation et des fonds gérés par la Wifak SICAR.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Ces titres sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement constatées.

III- Les Faits saillants au 30/09/2026 :

A la fin du 3^{ème} trimestre 2026, les indicateurs d'activité de la Wifak International Bank ont évolué comme suit :

- Les dépôts de la clientèle ont affiché une progression de 17% atteignant 1 597 MD contre 1 363 MD au 30/09/2025.
- L'encours des financements à la clientèle a également enregistré une croissance de 22% s'établissant à 1 568 MD contre 1 290 MD à la même période en 2025.
- Les produits d'exploitation bancaire ont augmenté de 14%, passant de 136.064 MD à 154.555 MD. Cette évolution résulte notamment de :
 - Une hausse de 13% de la marge et revenus assimilés, portée par l'élargissement continue du portefeuille de la Banque et le développement du réseau d'agences.
 - Une augmentation de 14% des commissions sur produits.
- Les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 3% atteignant 62.8 MD contre 60.7 MD au 30 septembre 2025.
- Le PNB a enregistré une croissance de 22%, s'élevant à 91.7 MD contre 75.4 MD à fin septembre 2025.
- Les charges opératoires ont connu une hausse de 20% totalisant 66.6 MD contre 55.7 MD à la même date de l'année précédente.

Le troisième trimestre 2026 a été marqué par l'ouverture de 3 nouvelles agences à l'Intilaka, Kheireddine Pacha et Le Kef portant ainsi le réseau de la banque à 61 agences et renforçant davantage la proximité avec la clientèle.

Emission d'un emprunt obligataire subordonné
sans recours à l'appel public à l'épargne

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE



*Société Anonyme au capital de 776 875 000 dinars divisé en 155 375 000 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées*

Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

Identifiant unique : 0001237A

Tél : 70 140 000-Télex : N° 14135- 14815- 15376- 15377

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
« STB subordonné 2026 »
De 150 000 000 DT sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

1 Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne de Banque –STB–, réunie le **30 avril 2026**, a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, ordinaires et/ou subordonnés, pour un montant global maximal de 500 millions de dinars, en une ou plusieurs tranches et ce, sur une période de cinq ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2030.

La même Assemblée Générale Ordinaire a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions d'émission et a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer, à la veille de chaque émission, les modalités et les conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la Banque, réuni le **27 août 2026**, a décidé d'émettre au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2026 un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, pour un montant de **150 millions de dinars**.

Le Conseil d'Administration a également délégué au Directeur Général de la Banque le pouvoir pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités définitives en fonction de l'évolution des conditions du marché.

Dans le cadre de cette autorisation, le Directeur Général de la Banque a décidé, en date du **06/10/2026**, de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné sans recours à l'appel public à l'épargne intitulé « **STB subordonné 2026** » d'un montant de **150 millions de dinars** et ce, conformément aux conditions suivantes :

Catégories	Durée	Amortissement	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable
Catégorie A	7 ans	IN FINE	9,05%	TMM+2,15%
Catégorie B	7 ans avec 2 années de grâce	Constant par 1/5 à partir de la troisième année	9,00%	TMM+2,10%

2 Renseignements relatifs à l'émission :

2.1 Montant :

Le montant total du présent emprunt est fixé à 150 millions de dinars divisé en 1.500.000 obligations subordonnées, d'une valeur nominale de 100 dinars.

Le montant définitif souscrit de l'emprunt obligataire subordonné « **STB subordonné 2026** » fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

2.2 Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **19/10/2026** auprès des guichets de la STB, et seront clôturés au plus tard le **13/11/2026**.

Les souscriptions peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (150 millions de Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 500 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 150 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **13/11/2026**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture effective des souscriptions.

2.3 But de l'émission

Ce nouvel emprunt obligataire subordonné sera lancé afin de consolider les fonds propres de la STB et d'améliorer ses ratios de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles édictées par la Banque Centrale de Tunisie, notamment les exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n° 2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers, fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets.

3 Caractéristiques des titres émis :

3.1 La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l’Emprunt** : « **STB subordonné 2026** »
- **Nature des Titres** : Titres de créance.
- **Forme des Titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des Titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalité et délais de délivrance des Titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l’émission, une attestation délivrée par la STB Banque portant sur le nombre d’obligations subordonnées souscrites ainsi que la catégorie et le taux d’intérêt choisis.

3.2 Prix de souscription et d’émission :

Les obligations subordonnées de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnées, payables intégralement à la souscription.

3.3 Date de jouissance en Intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **13/11/2026** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **13/11/2026**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné.

3.4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

3.5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 7 ans in fine :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,15% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 215 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9,05% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9,00% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

3.6 Amortissement et remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie **A** feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie **B** sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **13/11/2033** pour les catégories **A** et **B**.

3.7 Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

3.8 Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **13 novembre** de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Pour la catégorie **A** le premier paiement en intérêts aura lieu le **13/11/2027** et le remboursement total en capital aura lieu le **13/11/2033**.

Pour la catégorie **B**, le premier paiement en intérêts aura lieu le **13/11/2027** et le premier remboursement en capital aura lieu le **13/11/2029**.

3.9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

➤ Taux de rendement actuariel (Souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,05% l'an** pour la catégorie **A**, et de **9,00% l'an** pour la catégorie **B** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ Marge actuarielle (Souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois, arrêtée au mois de septembre de l'année 2026 à titre indicatif (du mois d'octobre 2025 au mois de septembre 2026), qui est égale à 7,1242% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,2742% pour la catégorie A, et de 9,2242% pour les catégories B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,15%** pour la catégorie A, de **2,10%** pour les catégories B.

3.10 Durée totale :

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- Catégorie A : 7 ans in fine ;
- Catégorie B : 7 ans dont 2 années de grâce.

3.11 Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories du présent emprunt subordonné est de :

- 7 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B.

3.12 Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une duration de :

- ✓ 5,479 ans pour la catégorie A ;
- ✓ 4,181 ans pour la catégorie B.

3.13 Mode de placement :

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3.14 Cessibilité des obligations :

Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

3.15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

➤ Rang de créance :

En cas de liquidation de la STB, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

➤ Maintien de l'emprunt à son rang :

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

3.16 Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.17 Intermédiaires agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « STB subordonné 2026 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

3.18 Prise en charge des obligations subordonnées par Tunisie Clearing :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de cet emprunt seront prises en charge par Tunisie Clearing.

3.19 Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.20 Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

3.21 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

3.22 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

➤ Nature du titre :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe « rang de créance » ci-dessus.

➤ Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

3.23 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire

supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2026- AS - 1156

EMISSION D’UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n’implique aucune appréciation sur l’opération proposée. Le prospectus est établi par l’émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d’activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l’exercice 2026, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2026.

Le visa n’implique ni approbation de l’opportunité de l’opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l’information donnée dans la perspective de l’opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire
« BTK LEASING 2026-2 »

Décisions à l’origine de l’émission :

L’Assemblée Générale Ordinaire de la société BTK Leasing, réunie le **06/04/2026**, a autorisé l’émission d’un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés en une ou plusieurs tranches d’un montant maximum de 200 Millions de Dinars à compter de la date de l’AGO et ce, jusqu’au 31/12/2027.

L’Assemblée Générale Ordinaire a donné pouvoir au Conseil d’Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions pour chaque émission d’emprunt obligataire.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d’Administration de la société, réuni le **24/08/2026**, a décidé d’émettre **un emprunt obligataire « BTK Leasing 2026-2 »** d’un montant de **50 millions de dinars** par Appel Public à l’Epargne selon les conditions et modalités fixées comme suit :

Catégorie	Durée	Montant en Dinars	Taux d’intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	30 000 000	Fixe : 8,65% brut l’an	In fine
B	5 ans	20 000 000	Fixe : 8,40% brut l’an	Annuel constant par 1/5 ^{ème}

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L’OPERATION :

Montant :

L’emprunt obligataire « **BTK LEASING 2026-2** » est d’un montant de **50 000 000 de dinars**, divisé en 500 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l’emprunt « **BTK LEASING 2026-2** » fera l’objet d’une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt seront ouvertes le **22/10/2026** et clôturées au plus tard le **30/11/2026**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant de l'émission (50 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive (cf. notation de l'émission).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit 500 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **30/11/2026**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BTK LEASING à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **22/10/2026** auprès de BTK Conseil, intermédiaire en bourse sis au 10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 Tunis et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission :

Compte tenu de son statut d'établissement financier, la BTK Leasing est appelée à mobiliser régulièrement les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

À ce titre, la BTK Leasing a décidé de procéder à l'émission du présent emprunt obligataire dans le cadre d'une stratégie visant à renforcer ses ressources stables, à soutenir le financement de son activité et à accompagner son développement.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt** : « BTK LEASING 2026-2 ».
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par BTK Conseil - intermédiaire en bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie ainsi que la quantité d'obligations y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4, Titre 1, Sous-titre 5, Chapitre 3 : Des obligations.

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/11/2026**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **30/11/2026**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt obligataire seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans in fine :**

Taux fixe : Taux annuel brut de **8,65%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :**

Taux fixe : Taux annuel brut de **8,40%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le taux à adopter.

Amortissement et remboursement :

Catégorie A : les obligations émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un seul amortissement in fine ;

Catégorie B : les obligations émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit **20 dinars** par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **30/11/2031** pour les deux catégories A et B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Les intérêts sont payés à terme échu le **30 novembre** de chaque année pour les deux catégories A et B.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **30/11/2027** pour les deux catégories A et B.

Le remboursement de l'intégralité du capital aura lieu le **30/11/2031** pour la catégorie A et le premier remboursement en capital aura lieu le **30/11/2027** pour la catégorie B.

La dernière échéance est prévue pour le **30/11/2031** pour les deux catégories A et B.

Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt obligataire est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- **Catégorie A** : Pour les obligations de la Catégorie A, le taux de rendement actuariel est de **8,65%** l'an.
- **Catégorie B** : Pour les obligations de la Catégorie B, le taux de rendement actuariel est de **8,40%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt « BTK LEASING 2026-2 » sont émises pour une durée de **5 ans** pour les deux catégories A et B.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de :

- **5 ans** pour les obligations de la catégorie A ;
- **3 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur actuelle du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de :

- **4,265 ans** pour les obligations de la catégorie A ;
- **2,708 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société :

En date du **18/12/2025**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la BTK Leasing à « **BB(tun)** » avec perspective d'évolution stable et la note nationale à court terme à « **B(tun)** ».

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/arab-international-lease-85292276>

Notation de l'émission :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **09/09/2026**, une notation **provisoire** à long terme « **BB (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire « **BTK LEASING 2026-2** ».

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en Bourse BTK Conseil, en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « BTK LEASING 2026-2 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé aux guichets de la BTK Conseil, intermédiaire en Bourse sis à l'Immeuble BTK, 10 bis, Avenue Mohamed V -1001- Tunis et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle Assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts des obligations demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt obligataire « **BTK LEASING 2026-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Les actions de la BTK LEASING sont négociables sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe deux (2) emprunts obligataires subordonnés en cours émis par BTK Leasing et ce, par Appel Public à l'Epargne et cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire, BTK LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, BTK Conseil de demander l'admission de l'emprunt obligataire « **BTK LEASING 2026-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

BTK LEASING s'engage, dès la clôture des souscriptions à l'emprunt obligataire «**BTK LEASING 2026-2**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **06/10/2026** sous le **n°26/1186**, du document de référence « BTK LEASING 2026 » enregistré auprès du CMF en date du **06/10/2026** sous le **n°26/004** et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2026 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2026.

La note d'opération et le document de référence « BTK LEASING 2026 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de BTK LEASING –11 Rue Hédi Nouira -1001- TUNIS ; de BTK Conseil intermédiaire en bourse – Immeuble BTK - 10 bis Avenue Mohamed V -1001- Tunis et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2026 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard le 20/10/2026.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SANIMED

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 / BP 68 Markez Sahnoun

La société « SANIMED», publie ci-dessous, ses états financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA (CRG AUDIT) et Mr Habib KALLEL (KBH AUDIT & CONSEIL).

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Bilan arrêté au 30 juin 2025

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS :				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations Incorporelles	IV.1	290 673	290 673	290 673
Amortissement des Immobilisations Incorporelles	IV.2	(290 673)	(287 555)	(289 986)
		0	3 118	687
Immobilisations Corporelles	IV.3	176 154 380	173 596 981	176 024 379
Amortissement des Immobilisations Corporelles	IV.4	(61 138 591)	(54 924 486)	(57 960 922)
		115 015 789	118 672 495	118 063 457
Immobilisations Financières	IV.5	2 152 624	2 183 078	2 089 939
Provisions	IV.6	0	0	0
		2 152 624	2 183 078	2 089 939
Total des Actifs Immobilisés		117 168 413	120 858 691	120 154 084
Autres Actifs non Courants	IV.7	25 521	80 381	80 381
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>117 193 933</u>	<u>120 939 072</u>	<u>120 234 464</u>
ACTIFS COURANTS				
Stocks	IV.8	15 743 319	18 345 882	17 009 397
Provisions	IV.9	(1 180 717)	(1 180 717)	(1 180 717)
		14 562 602	17 165 166	15 828 680
Clients et Comptes Rattachés	IV.10	27 850 773	29 677 272	28 450 314
Provisions	IV.11	(11 050 279)	(2 405 979)	(2 421 986)
		16 800 494	27 271 292	26 028 328
Autres Actifs Courants	IV.12	9 591 589	9 230 634	9 482 075
Placements et Autres actifs financiers	IV.13	5 208 452	5 165 656	5 181 705
Provisions	IV.14	(600 000)	(600 000)	(600 000)
Liquidités et Equivalents de Liquidités	IV.15	2 164 940	2 176 595	1 805 967
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		47 728 077	60 409 343	57 726 756
TOTAL DES ACTIFS		164 922 011	181 348 415	177 961 221

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Bilan arrêté au 30 juin 2025

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	IV.16	16 554 000	16 554 000	16 554 000
Réserves	IV.17	32 770 769	32 770 769	32 770 769
Résultats Reportés	IV.18	(49 055 306)	(35 545 485)	(35 545 485)
Autres Capitaux Propres	IV.19	13 700 288	13 762 060	13 731 174
Réserve spéciale de réévaluation légale	IV.17	2 740 940	2 740 940	2 740 940
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>16 710 691</u>	<u>30 282 284</u>	<u>30 251 398</u>
Résultat de la période / l'exercice		(18 302 312)	(6 389 886)	(11 876 483)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		<u>(1 591 620)</u>	<u>23 892 399</u>	<u>18 374 915</u>
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	IV.20	109 158 098	95 061 093	104 434 952
Provisions pour risques et charges		449 000	60 000	449 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		109 607 098	95 121 093	104 883 952
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et Comptes Rattachés	IV.21	39 061 589	37 209 270	41 488 740
Autres Passifs Courants	IV.22	5 664 413	6 591 244	5 372 748
Autres Passifs Financiers	IV.23	7 253 025	11 610 326	4 016 279
Concours Bancaires	IV.24	4 927 507	6 924 082	3 824 586
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		56 906 533	62 334 923	54 702 353
TOTAL DES PASSIFS		166 513 631	157 456 016	159 586 306
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		164 922 011	181 348 415	177 961 221

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Etat de résultat Pour l'exercice clos le 30 Juin 2025

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTES	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Revenus	V.1	15 103 768	15 811 651	32 704 577
Autres produits d'exploitation	V.2	179 815	126 780	325 635
Total des produits d'exploitation		15 283 582	15 938 431	33 030 212
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et des en-cours	V.3	1 163 093	2 549 566	4 602 183
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	8 401 238	7 636 102	15 906 008
Charges de personnel	V.5	5 622 339	5 651 524	11 149 520
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	11 861 509	2 801 069	6 244 942
Autres charges d'exploitation	V.7	1 670 688	1 528 645	3 320 938
Total des charges d'exploitation		28 718 866	20 166 907	41 223 590
Résultat d'exploitation		(13 435 284)	(4 228 476)	(8 193 378)
Charges financières nettes	V.8	4 910 165	2 453 651	4 433 698
Produits des placements	V.9	135 189	114 947	264 407
Autres gains ordinaires	V.10	0	598 137	615 180
Autres pertes ordinaires	V.11	65 012	391 808	24 891
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(18 275 272)	(6 360 851)	(11 772 380)
Impôt sur les bénéfices	V.12	27 039	29 034	104 103
Résultat des activités ordinaires après impôt		(18 302 312)	(6 389 886)	(11 876 483)
Eléments extraordinaires (Pertes)		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE / L'EXERCICE		(18 302 312)	(6 389 886)	(11 876 483)

SANIMED

ROUTE DE GREMDA KM 10.5 – SFAX

MF: 0620514Y/A/M/000

Etat des flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2025

	(Exprimé en dinars)		
DESIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
RESULTAT NET	(18 302 312)	(6 389 886)	(11 876 483)
Ajustements pour:			
Amortissements et provisions	11 861 509	2 801 069	6 244 942
Effets des modifications comptables	(1 633 338)	0	0
Variations des:			
Stocks:	1 266 078	3 436 202	4 772 687
Créances:	836 524	1 558 873	2 692 006
Autres actifs:	(129 514)	1 196 147	968 306
Fournisseurs et autres dettes:	7 388 987	1 218 201	2 600 393
Quote part subvention d'investissement	(30 886)	(30 886)	(61 772)
Actualisation des placements	(6 441)	43 227	0
Acquisitions des titres de placement	(523)	0	(847 260)
Cessions des titres de placement	217	978	51 815
Blocages de fonds et financements	(13 522 818)	(22 508 400)	(44 618 558)
Déblocages de fonds et financements	12 235 039	23 548 316	43 273 729
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	(37 476)	4 873 840	3 199 804
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants	(130 000)	(2 353 709)	(4 781 107)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(62 685)	(228 088)	(1 513)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	259 778	83 223
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(192 685)	(2 322 020)	(4 699 397)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Encaissements liés à l'augmentation du capital	0	0	1 500 000
Encaissements provenant des emprunts bancaires	82 696	1 500 000	4 219 709
Encaissements des billets de trésorerie	0	1 800 000	0
Encaissements provenant des emprunts leasing	0	0	200 000
Décaissements des billets de trésorerie	0	(2 600 000)	0
Remboursements des emprunts bancaires	(485 059)	(2 470 792)	(1 040 614)
Remboursements des emprunts leasing	(186 672)	(214 833)	(354 557)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(589 035)	(1 985 625)	4 524 538
VARIATION DE TRESORERIE	(819 196)	566 195	3 024 945
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	(3 423 902)	(6 448 847)	(6 448 847)
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	(4 243 098)	(5 882 652)	(3 423 902)

Notes aux états financiers

Les états financiers de la société SANIMED sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025 totalisant au bilan 164.922.011 dinars et dégageant un résultat négatif net d'impôt de 18.302.312 dinars.

I - Présentation de la société :

La Société « SANIMED » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 27 avril 1998. Son capital s'élève au 30 juin 2025 à 16.554.000 DT divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale de 1,335 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires en céramique.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Aouebed du gouvernorat de Sfax.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

II- Les faits marquants de l'exercice

II-1 Dans le cadre de l'amnistie fiscale, « SANIMED » a conclu, le 30 juin 2025, un échéancier de règlement avec l'administration fiscale pour un montant de 11.450.177 dinars moyennant l'abandon des pénalités d'un montant de 6.080.882 dinars au 31 décembre 2024 sous réserve du respect du calendrier.

II-2 La société « SANIMED » a procédé à la révision des durées de vie de certaines immobilisations corporelles, en adoptant des durées de vie économiques et en tenant compte d'une capacité de production égale à 33.8% de la capacité nominale. Les durées de vie économiques, appliquées jusqu'à présent et à partir du 1er janvier 2023, sont basées sur des avis techniques fournis par des experts.

III- Les principes, règles et méthodes comptables

III.1- Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

III.2- Les immobilisations et amortissements :

Les immobilisations incorporelles et corporelles (à l'exception des terrains et des constructions) exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement conformément aux dispositions de l'article 41 de la loi 2007-70 portant loi des finances de l'année 2008.

Les terrains de la société SANIMED ont fait l'objet, en 2023, d'une réévaluation libre et sur la base de l'expertise établie par M. Chedli Maaoui et sur la base des indices fixés par le décret Présidentiel n°2022-297 du 28 mars 2022 en application des dispositions du décret-loi n°2021-21 du 28 décembre 2021.

La réévaluation a dégagé un écart de réévaluation libre de 14 259 305 dinars constaté au poste « autres réserves » et un écart de réévaluation légale de 2 740 940 dinars constaté au poste réserve spéciale de réévaluation légale.

Sur la base d'une réévaluation indépendante, la société a procédé à une réévaluation partielle avec date d'effet le 30 juin 2024 dégageant une réserve spéciale de réévaluation de 10.441.284 dinars. La réévaluation n'a concerné que les constructions.

Le tableau des immobilisations et des amortissements a été établi sur cette base.

Compte tenu de l'arrêt de production en 2025, les amortissements des installations techniques, du matériel et outillage industriel ont été calculé au taux de 33%.

Les titres de participations sont évalués à la date de clôture à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage est déterminée en tenant en compte plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats, les avantages et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise participante.

La valeur des titres de participations est déterminée séparément pour chaque catégorie de titres de même nature. Une moins-value dégagée sur une catégorie ne peut pas être compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

III.3- La comptabilisation des immobilisations acquises en leasing :

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de Leasing.

III.4- La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liées au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;

- Les stocks de moules sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production.

- Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.

- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et

- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Conformément aux dispositions du paragraphe 29 de la NCT 4 relative aux stocks, la méthode choisie par la société pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks est la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, le coût des marchandises, produits finis et produits en cours est comparé à la valeur de marché qui constitue généralement une mesure appropriée de la valeur probable de réalisation des éléments de stocks destinés à être vendus. Toutefois, pour les stocks détenus pour satisfaire des contrats de vente fermes, le prix spécifié dans le contrat est plus approprié.

La valeur de réalisation nette des stocks est déterminée sur la base de l'hypothèse la plus vraisemblable de la valeur probable de réalisation des stocks dans des conditions normales de vente. Il est également tenu compte des données connues après la clôture de l'exercice dans la mesure où ces données confirment les conditions existantes à la clôture de l'exercice.

L'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette. Le coût de remplacement constitue généralement une mesure appropriée de la valeur de réalisation nette des matières premières et consommables.

L'évaluation des stocks à leur valeur de réalisation nette doit aboutir à la constatation de toute dépréciation et perte éventuelle sur les stocks détenus par l'entreprise en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

III.5- Créances clients :

Les créances clients étrangers sont converties en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération,

Selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les créances clients étrangers sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

La valeur des créances clients tient compte, à la date de clôture, du risque d'un non recouvrement d'une créance sur un client, déclaré en difficultés financières. Une estimation des risques correspondants pour apprécier l'incidence financière de la survenance éventuelle d'une perte future est constatée en tant que provision pour dépréciations.

III.6-Les emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée et non échue sous la rubrique passifs non courants.

Pour une meilleure information, les crédits sont présentés sous la forme comparative et au titre du présent exercice pour leur valeur globale (plus et moins d'un an).

La société a obtenu courant l'exercice 2024 des accords de principe des banques STB, ATB, UIB, BNA et BIAT pour la consolidation de ses engagements envers ces établissements. Les emprunts consolidés sont présentés compte tenu de ces consolidations et ce conformément à la NCT 14 « Eventualités et événements postérieurs à la date de clôture ».

Les échéances en intérêts sont présentées parmi les engagements hors bilan.

III.7- La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.8- La comptabilisation des opérations en monnaies étrangères :

Conformément aux dispositions du paragraphe 06 de la NCT 15 relative aux opérations en monnaie étrangère, les actifs, passifs, et charges résultant d'une opération en monnaie étrangère sont convertis en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date. A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et la différence de change est inscrite au compte gain ou perte de change.

III.9- La politique des provisions :

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation des comptes de tiers est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances adressé à la direction Générale qui donne un jugement motivé sur le sort de chaque créance et la nécessité d'une éventuelle provision.

IV- Notes sur le bilan**30/06/2025****30/06/2024****31/12/2024****Note IV.1 Immobilisations incorporelles :****290 673****290 673****290 673**

* Logiciels

289 133

289 133

289 133

* Concessions, Marques Et Brevets

1 540

1 540

1 540

Note IV.2 Amortissement des immobilisations incorporelles :**(290 673)****(287 555)****(289 986)**

* Amortissement Logiciel

(289 133)

(286 014)

(288 445)

* Amortissements Concessions Marques Et Brevets

(1 540)

(1 540)

(1 540)

Note IV-3 Immobilisations corporelles :**176 154 380****173 596 981****176 024 379**

* Terrains

25 014 729

25 014 729

25 014 729

* Constructions

28 421 961

28 421 961

28 421 961

* Agencements & Aménagements

6 075 269

6 064 908

6 075 269

* Installations Techniques

4 199 502

4 171 520

4 178 217

* Matériel Industriel

57 796 329

57 499 844

57 746 813

* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier

730 279

730 279

730 279

22 705 92

* Outillages Industriels

22 758 521

22 610 713

* Matériel de Bureau

1 020 218

1 011 979

1 020 218

* Matériel de Transport

3 899 694

3 896 594

3 899 694

* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier

2 718 882

2 718 882

2 718 882

* Matériel Informatique

602 649

594 262

596 039

* Autres Immobilisations

22 509 801

18 310 938

22 509 801

* Equipements -Climatisation-

166 553

166 553

166 553

* Constructions en Cours

0

8 200

0

* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours

239 992

2 375 619

239 992

(61 138 591)**(54 924 486)****(57 960 922)****Note IV.4 Amortissements des immobilisations corporelles :**

* Amortissements Matériel de Transport

(2 818 159)

(2 599 509)

(2 709 861)

* Amortissements Matériel de Transports à Statut Juridique Particulier

(2 646 146)

(2 534 138)

(2 590 526)

* Amortissements Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier

(297 559)

(283 958)

(290 775)

* Amortissements Matériel Informatique

(591 393)

(579 438)

(586 247)

* Amortissements Constructions

(10 786 556)

(9 119 755)

(9 963 069)

* Amortissements Matériel Industriel

(25 605 281)

(24 639 966)

(25 118 244)

* Amortissements Installation Technique

(2 367 722)

(2 287 096)

(2 339 483)

* Amortissements Outillage Industriel

(2 042 462)

(1 924 806)

(6 926 026)

* Amortissements Agencement & Aménagement

(7 661 965)

(6 735 084)

(2 257 663)

* Amortissements Equipement - Climatisation

(150 433)

(143 470)

(147 101)

* Amortissements Matériel de Bureau

(711 719)

(633 741)

(674 183)

* Amortissements Autres Immobilisations

(5 459 199)

(3 443 525)

(4 357 743)

Note IV.5 Immobilisations financières :**2 152 624****2 183 078****2 089 939**

* Titres de Participation	1 286 398	1 286 398	1 286 398
* Dépôts et Cautionnements	14 561	14 561	14 561
* Avance / Consommation Electricité	206 947	206 947	206 947
* Avance / Consommation Gaz	521 892	521 892	521 892
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500	2 500
* Fonds de Garantie BH	19 093	19 093	19 093
* Fonds de Garantie STB	0	43 118	0
* Fonds de Garantie TUNIFAC	101 233	88 569	38 548

• Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement. De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

• Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement. De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières. En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs, de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

Tableau détaillé des titres de participation

Désignation	Au 31/12/2024	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 30/06/2025	Provisions	VCN au 30/06/2025	% de détention
SOTES	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
UTIME	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
SANIMED France	320 908	0		320 908		320 908	100,00%
SANIMED Italie	319 940	0		319 940		319 940	100,00%
Total	1 286 398	0	0	1 286 398	0	1 286 398	

La société n'a pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital de la société SOMOSAN pour les raisons suivantes :

* Un plan de restructuration de la société est en cours d'élaboration prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires et la compression des charges d'exploitation.

Note IV.6 Provisions sur immobilisations

financières :	0	0	0
* Provisions sur Titres de Participation	0	0	0

Note IV.7 Autres actifs non courants :	25 521	80 381	80 381
* Charges à Répartir	3 386 652	3 386 652	3 386 652
* Résorptions Charges à Répartir	(3 361 131)	(3 306 271)	(3 306 271)

La résorption des charges à répartir au 30 juin 2025 s'élève à 54 860 dinars.

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire.

Les activités dont lesquelles la société est engagée ainsi que les taux de résorption des charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	Montant capitalisé en 2025	Montant capitalisé avant 2025	Taux	Résorption 30/06/2025
OPTIMISATION FORMULE EMAIL VC ET GF		13 319	33%	0
ASSISTANCE COULAGE CUVETTES EN UNE SEULE COULE		36 399	33%	0
Foire 2014		368 196	50%	0
Foire FRUNKFURT		105 015	33%	0
Foire 2016		279 961	50%	0
Frais d'introduction en bourse		484 148	50%	0
Foires 2018		1 016 146	33%	0
Foires 2019		199 919	33%	0
Foires 2021		438 333	33%	0
Foires 2022		318 450	33%	33 734
Foires 2023		126 766	33%	21 125
Total	0	3 386 651		54 860

Note IV.8 Stocks :	15 743 319	18 345 882	17 009 397
* Stock - Matières Premières & Consommables	3 597 869	3 089 164	3 504 530
* Stock - Matières Premières & Consommables Baignoire	384 011	511 821	439 503
* Stock - Moules	1 018 171	925 226	1 024 423
* Stock - Emballages	402 303	432 182	455 570
* Stock - Emballages Baignoire	21 135	21 135	21 135
* Stock - Produits En Cours	1 785 906	1 387 586	1 791 207
* Stock - Produits Finis	7 070 158	10 513 305	8 244 507
* Stock - Marchandises	1 213 425	1 207 314	1 277 606
* Stock - Marchandises Baignoires	55 525	55 525	55 525
* Stock - Produits Finis Baignoires	117 203	125 012	117 778
* Stock - Produits En Cours Baignoires	77 611	77 611	77 611

Note IV.9 Provisions sur stocks :

	(1 180 717)	(1 380 717)	(1 180 717)
* Provisions sur Stock - Produits Finis	(1 180 717)	(1 380 717)	(1 180 717)
Note IV.10 Clients et comptes rattaches :	27 850 773	29 677 272	28 450 314
* Clients Ordinaires	16 718 257	25 375 876	24 598 556
* Clients Effets à Recevoir	66 230	1 879 410	1 429 772
* Clients Douteux	11 066 286	2 421 986	2 421 986
Note IV.11 Provisions pour dépréciation des clients :	(11 050 279)	(2 405 979)	(2 421 986)
* Provisions pour Dépréciation des Clients & Comptes Rattachés	(11 050 279)	(2 405 979)	(2 421 986)
Note IV.12- Autres actifs courants :	9 591 589	9 230 634	9 482 075
* Prêts au Personnel	376 405	426 592	317 177
* Etat et Collectivités Publiques (Actifs)	635 605	449 797	493 045
* Débiteurs Divers	761 903	457 320	758 678
* Débiteurs Divers AB CORPORATION	6 823 844	6 923 844	6 923 844
* Débiteurs Divers ABC GROS	15 000	15 000	15 000
* Débiteurs Divers SOMOSAN	874 341	854 341	874 341
* Débiteurs Divers SOMOCER	99 990	99 990	99 990
* Débiteurs Divers SANIMEUBLE	4 500	3 750	0
Note IV.13 Placements et autres actifs financiers :	5 208 452	5 165 656	5 181 705
* Placement Income LYBYA (*) (49640 actions)	1 400 000	1 400 000	1 400 000
* Actions SICAV FIDELITY	15 330	14 815	15 330
* STB Finance (Titres STB)	48 300	52 613	51 233
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	58 413	57 221	48 876
* MAXULA BOURSE placement SICAV	8 902	7 101	8 760
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000	90 000
* Intérêt Caurus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	72 507	68 907	72 507
* Intérêt Caurus Billet Trésorerie AB CORPORATION	415 000	375 000	395 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	500 000	500 000
* Billet Trésorerie SANIMEUBLE	2 600 000	2 600 000	2 600 000

(*) Ces titres ont fait l'objet d'une promesse de vente en date du 26.01.2023 pour un montant de 800 000 dinars non encore concrétisée par un contrat de vente définitif.

Pour des raisons de comparabilité, les titres ont été reclassés de la rubrique « Immobilisations financières » à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

Conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT 7 relative aux placements, les actions détenues par MAC SA, STB FINANCE et MAXULA BOURSE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST et AB CORPORATION constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an.

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût Conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à court terme sont évalués :

-à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse.

-au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie.

Les plus ou moins- value dégagée des placements cotés très liquide sont portés en résultat. Les moins-values des autres placements font l'objet de provisions.

<i>Désignation</i>	Au 31/12/2024	Acquisitions ou souscriptions	Cessions / Annullation	Reclassement	Actualisation	30/06/2025
* Titres de Placement						
INCOMA LYBIE	1 400 000					1 400 000
* SICAV FIDELITY	15 330					15 330
* STB FINANCE (Titres STB)	51 233				-2 933	48 300
* MAXULA BOURSE actions SOMOCER	48 876				9 537	58 413
* MAXULA BOURSE actions SICAV	8 760	523	-217		-163	8 902
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000					90 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000					500 000
* Billet Trésorerie SANIMEUBLE	2 600 000					2 600 000
	4 714 197	523	-217	0	6 441	4 720 945

*** Actions détenues par « MAC SA »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 30/06/2024
FIDELITY SICAV	50	104,808	110,285	5 514
FIDELITY SICAV	2	102,764	110,285	221
FIDELITY SICAV	51	104,401	110,285	5 625
FIDELITY SICAV	5	102,682	110,285	551
FIDELITY SICAV	4	95,089	110,285	441
FIDELITY SICAV	3	103,125	110,285	331
FIDELITY SICAV	4	103,272	110,285	441
FIDELITY SICAV	5	103,272	110,285	551
FIDELITY SICAV	5	103,656	110,285	551
FIDELITY SICAV	4	104,002	110,285	441
FIDELITY SICAV	6	105,582	110,285	662
	139			15 330

*** Actions détenues par « STB FINANCE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 30/06/2025
STB	17 250	5,8	2,8	48 300
	17 250			48 300

*** Actions détenues « MAXULA BOURSE »**

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au 30/06/2025
SOMOCER	119 210	2,025	0,49	58 413
SICAV	85	103,227	104,735	8 902
	119 287			67 315

Les comptes « Actions SICAV FIDELITY », « STB FINANCE, Titres STB », « MAXULA BOURSE actions SOMOCER », « MAXULA BOURSE actions SICAV », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie SOPPEC INVEST » et « intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Note IV.14 Provisions :

-600 000

-600 000

-600 000

* Provision sur Titres de Placement INCOMA LYBIE

-600 000

-600 000

-600 000

Note IV.15 Liquidités et équivalents de liquidités :

2 164 940

2 176 595

1 805 967

* Banques

678 486

993 599

386 024

* Caisse

5 923

47 833

14 661

* Blocage de Fonds (actif)

901 468

259 542

575 935

* Chèques en Caisse

93 397

699 111

144 921

* Chèques à L'encaissement

133 785

146 253

332 545

* Effets à L'Encaissement

182 000

30 258

182 000

* Effets à L'Escompte

169 882

0

169 882

Le compte « blocage de fonds » est présenté au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités car il s'agit d'un chèque versé sans mention de date facilement convertible en liquidité par simple mention de date.

*** Total des actifs**

164 922 011

181 348 415

177 961 221

30/06/2025 30/06/2024 31/12/2024

Note IV.16 Capital social :

* Capital Social

16 554 000 16 554 000 16 554 000
16 554 000 16 554 000 16 554 000

Le capital social de notre société s'élève à 16 554 000 dinars divisé en 12 400 000 actions de valeur nominale 1,335 dinar entièrement libérées.

Note IV.17 Réserves :

* Réserve Légale

* Réserves facultatives

* Réserve spéciale de réévaluation

* Réserve spéciale de réévaluation légale

35 511 709 35 511 709 35 511 709
1 266 541 1 266 541 1 266 541
3 904 399 3 904 399 3 904 399
27 599 829 27 599 829 27 599 829
2 740 940 2 740 940 2 740 940

Note IV.18 Résultats reportés :

* Résultats Reportés

-49 055 306 -35 545 485 -35 545 485

Note IV.19 Autres capitaux propres :

* Subventions d'Investissement

* Primes d'émission

13 700 288 13 762 060 13 731 174
314 688 376 460 345 574
13 385 600 13 385 600 13 385 600

La société a encaissé au cours de l'exercice 2013 deux subventions d'investissements pour un montant de 58 685 et 49 034 dinars. Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises.

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissements. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Nature des subventions d'investissements	Date Acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2024	Dotation aux amort.	Amort. cumulés	VCN au 30/06/2025
I.T.P	15/01/2013	6,67%	58 685	58 685	0	0	58 685	0
2ème Plan de mise à niveau	06/05/2013	6,67%	49 034	49 033	1	0	49 033	1
2ème Plan de mise à niveau	01/12/2019	10,00%	250 592	125 298	125 294	12 530	137 827	112 765
2ème Plan de mise à niveau	21/12/2020	10,00%	367 130	146 852	220 278	18 357	165 209	201 922
Total			725 441	379 868	345 573	379 868	410 753	314 688

* Les mouvements des capitaux propres au 30 juin 2025 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Réserves légales	Résultats reportés	Réserves facultatives	Réserve spéciale de réévaluation	Subvention d'investissement	Subvention d'inv. inscrite au résultat	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2024	16 554 000	13 385 600	1 266 541	(35 545 485)	3 904 399	30 340 769	725 441	(379 867)	(11 876 483)	18 374 915
Affectation de résultat 2024				(11 876 483)					11 876 483	0
Modifications comptables affectant les				(1 633 338)						(1 633 338)

résultats reportés (*)										
Amortissements subventions								(30 886)		(30 886)
Résultat au 30/06/2025									(18 302 312)	(18 302 312)
Solde au 30/06/2025	16 554 000	13 385 600	1 266 541	(49 055 306)	3 904 399	30 340 769	725 441	(410 753)	(18 302 312)	(1 591 620)

(*) Le montant correspond à la prise en compte des résultats du contrôle fiscal portant sur les exercices 2019, 2020, 2021 et 2022, soit un principal de 2 406 123 dinars, assorti de l'abandon des pénalités antérieures d'un montant de 772 785 dinars.

Le résultat par action de la société se présente comme suit :

Désignation	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Résultat net	(18 302 312)	(6 389 886)	(11 876 483)
Nombre moyen pondéré d'actions	12400000	12400000	12400000
Résultat par action	<1.476>	<0,477>	<0,701>

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances 2013-54 du 30/12/2013 totalisent 304 008 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	304 008
Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de de la loi de finance 2013-54	304 008

Note IV.20 Emprunts :	109 158 098	95 061 093	104 434 952
* Emprunt - BH	8 508 477	10 833 731	9 559 889
* Emprunt – STB			
	4 131 000	27 594 616	0
* Emprunt - STB consolidé	45 086 884	0	
			49 946 884
* Emprunt - BNA	0	640 833	0
* Emprunt - BNA consolidé	3 307 574	1 018 553	3 307 574
* Emprunt - ATB	0	1 946 843	0
* Emprunt – ATB consolidé	5 859 175	0	
			6 955 675
* Emprunt - UIB consolidé	10 332 405	10 072 761	10 332 405
* Emprunt - BIAT consolidé	536 688	514 546	536 688
* Emprunt - ATTIJARI	0	730 172	0
* Emprunt - ATL Leasing	28 046	54 593	98 248
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	4 427	141 991	22 276
* Avance bloquée sur aug capital	5 500 000	5 500 000	5 500 000
* Articles constatés	10 074 439	4 368 673	2 989 092
* Crédits de Financement Stocks	510 177	1 950 000	510 000
* MCNE STB	0	980 100	0
* MCNE BH	713 599	713 599	713 600

* MCNE ATB	0	2 655 980	0
* MCNE BTK	985 750	798 542	678 262
* Echéances à Moins d'un an / Dettes à long terme	13 579 456	24 545 558	13 284 359

Tableau détaillé des emprunts

Emprunts	Solde au 31-12-2024			Mouvements de la période		Solde au 30-06-2025		
	Total début de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an	Acquisitions/Ajustements	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéances à + 1 an	Echéances à - 1 an
ATB CMT Consolidé	6 955 675	6 955 675	0	-1 096 500		5 859 175	5 859 175	0
Attijari 3 343 481 MDT (2021)	1 711 092	1 711 092	0			1 711 092	1 711 092	0
Attijari 2 323 MDT	2 323 000	2 323 000	0			2 323 000	2 323 000	0
BH 2 500 MDT	1 216 948	1 216 948	0			1 216 948	1 216 948	0
BH 2 500 MDT	256 487	256 487	0			256 487	256 487	0
BH 2 500 MDT	132 676	132 676	0			132 676	132 676	0
BH 2 500 MDT	21 356	21 356	0			21 356	21 356	0
BH 2 500 MDT (2)	1 899 859	1 899 859	0			1 899 859	1 899 859	0
BH 2 500 MDT (2)	254 942	254 942	0			254 942	254 942	0
BH 2 500 MDT (2)	103 924	103 924	0			103 924	103 924	0
BH 2 500 MDT (2)	27 274	27 274	0			27 274	27 274	0
BH 2 500 MDT (3)	1 926 088	1 926 088	0			1 926 088	1 926 088	0
BH 2 500 MDT (3)	211 314	211 314	0			211 314	211 314	0
BH 2 500 MDT (3)	113 877	113 877	0			113 877	113 877	0
BH 2 500 MDT (3)	18 330	18 330	0			18 330	18 330	0
BH 3 800 000	3 626 641	3 626 641	0			3 626 641	3 626 641	0
BH 87 985	61 082	61 082	0			61 082	61 082	0
BH 7 000 000	7 000 000	7 000 000	0			7 000 000	7 000 000	0
BH 7 000 000	96 632	96 632	0			96 632	96 632	0
BNA CMT Consolidé	3 307 574	3 307 574	0			3 307 574	3 307 574	0
BTK 329 MDT	1 326	1 326	0			1 326	1 326	0
BTK 1 350 MDT	563 816	563 816	0		466 972	96 844	96 844	0
STB 324 291	0	0	0	324 292		324 292	324 292	0

STB 319 914	0	0	0	319 915		319 915	319 915	0
STB 324 291	0	0	0	324 292		324 292	324 292	
STB 3 567 209	0	0	0	3 567 210		3 567 210	3 567 210	0
STB 324 291	0	0	0	324 292		324 292	324 292	0
STB CMT Consolidé	49 946 884	49 946 884	0	-4 860 000		45 086 884	45 086 884	0
UIB CMT Consolidé	10 332 405	10 332 405	0			10 332 405	10 332 405	0
BIAT CMT Consolidé	536 688	536 688	0			536 688	536 688	0
Total emprunts bancaires	92 645 890	92 645 892	0	-1 096 500	466 972	91 082 419	91 082 419	0
Articles constatés	3 908 813	3 908 813	0	6 165 626	0	10 074 439	10 074 439	0
Leasing	478 386	478 386	0			291 715	291 715	
Total	97 033 089	97 033 090	0	5 069 126	466 972	101 448 572	101 448 572	0

Tableau détaillé des emprunts leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Echéance à -d'1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 30/06/2024	Charges d'intérêts à payer	V. actualisée des paiements restants
2021	681 423	Matériel de transport	99 127	0	933	933	0	933
2021	704 524	Matériel et outillage	357 681	0	45 578	45 578	1 428	47 006
2021	729 964	Matériel et outillage	140 238	0	22 712	22 712	1 144	23 856
2021	736 414	Matériel et outillage	235 000	0	63 467	63 467	4 425	67 892
2020	2 025 100 117	Matériel de transport	49 620	0	2 200	2 200	36	2 235
2020	2 028 700 030	Matériel de transport	34 491	0	2 281	2 281	50	2 331
2020	2 031 500 052	Matériel de transport	39 992	0	3 507	3 507	96	3 603
2020	2 032 300 061	Matériel et outillage	45 591	0	3 998	3 998	109	4 107
2020	2 032 300 022	Matériel et outillage	45 590	0	3 998	3 998	109	4 107
2020	2 024 000 105	Matériel de transport	79 501	0	1 772	1 772	19	1 791
2021	2 100 800 055	Matériel de transport	52 141	0	6 784	6 784	260	7 044
2021	2 107 500 052	Matériel de transport	48 591	0	8 340	8 340	412	8 751
2021	2 108 300 063	Matériel de transport	66 778	0	11 460	11 460	566	12 026

2021	2 132 100 011	Matériel de transport	50 454	0	16 602	16 602	1 570	18 172
2021	2 120 400 006	Matériel de transport	49 591	0	12 499	12 499	898	13 397
2022	873 180	Matériel de transport	200 000	0	85 584	85 584	9 310	94 894
				0	291 715	291 715	20 430	312 145

Note IV.21 Fournisseurs et comptes rattachés :	39 061 589	37 209 270	41 488 740
* Fournisseurs	30 349 418	27 909 869	32 563 338
* Fournisseurs Effets à Payer	2 941 944	3 358 517	2 929 281
* Fournisseurs Effets Impayés	5 770 227	5 940 884	5 996 121
Note IV.22 Autres passifs courants :	5 664 413	6 591 244	5 372 748
* Personnel, Rémunérations Dues	1 752 360	1 653 859	1 985 882
* Etat et Collectivités Publiques (Passif)	21 710	-19 240	0
* Actionnaires dividende à payer	82 014	82 014	82 014
* Charges à Payer	2 220 139	2 902 303	1 716 664
* Crédoeurs divers	1 588 189	1 972 308	1 588 189
Note IV.23 Autres Passifs Financiers :	7 253 025	11 610 326	4 016 279
* Crédits de Financement Export	765 000	2 135 000	765 000
* Articles constatés courants	0	202 624	0
* Intérêts Courns	6 420 102	7 677 755	3 079 341
* Découvert Mobilisé ATB	0	407 726	0
* Blocage de Fonds (passif)	67 922	1 187 221	171 938
Note IV.24 Concours bancaires :	4 927 507	6 924 082	3 824 586
* Découverts Bancaires	4 927 507	6 924 082	3 824 586
* Total des capitaux propres et passifs	164 922 011	181 348 415	177 961 221
Note V.1 Revenus :	15 103 768	15 811 651	32 704 577
* Chiffre d'Affaires Local	7 840 244	9 010 867	18 672 375
* Chiffre d'Affaires à L'Exportation	7 263 524	6 800 784	14 032 202
Note V.2 Autres produits d'exploitation :	179 815	126 780	325 635
* Produits des Autres Activités	148 929	95 894	209 701
* Subvention d'exploitation	0	0	54 162
* Quotes-Parts des Subvention d'investissement	30 886	30 886	61 772
Note V.3 Variation des stocks des produits finis et des encours :	1 163 093	2 549 566	4 602 183

* Variation des Stocks des produits finis et des encours	1 163 093	2 549 566	4 602 183
--	-----------	-----------	-----------

Note V.4 Achats d'approvisionnements et MP

consommés :	8 401 238	7 636 102	15 906 008
* Achats de Matières Premières	3 564 561	2 551 032	6 640 959
* Achats de Matières Premières Baignoire	0	0	142
* Achats Autres Fournitures Consommables	1 883 500	1 335 638	3 436 730
* Variations des Stocks de Matières et Fournitures	102 986	886 636	170 505
* Achats de Marchandises	766 667	713 836	1 539 743
* Achat non Stocké	2 083 524	2 148 962	4 196 312
* Charges Immobilisées MP	0	0	(78 383)

Note V.5 Charges de personnel :

	5 622 339	5 651 524	11 149 520
* Salaires et Autres Charges	4 755 630	4 824 256	9 544 694
* Charges Sociales Légales	866 709	827 268	1 744 483
* Charges Immobilisées MOD	0	0	(139 657)

Note V.6 Dotations aux amortissements et aux provisions :

	11 861 509	2 801 069	6 244 942
* Dotations aux Amortissements	3 233 216	2 801 069	6 228 936
* Dotations aux Provisions	8 628 293	0	16 006

Note V.7 Autres charges d'exploitation :

	1 670 688	1 528 645	3 320 938
* Locations	167 128	190 490	354 155
* Entretiens & Réparations	201 473	184 274	444 938
* Assurances	273 793	246 587	590 737
* Etudes, Recherches et Divers Services	112 342	111 035	411 748
* Publicités	39 419	27 743	45 087
* Dons	65 220	114 600	89 400
* Transports et Déplacements	68 600	40 154	98 877
* Réceptions	8 025	25 454	31 551
* Frais de Communication	67 787	58 751	106 872
* Commissions Bancaires	161 302	210 155	380 386
* Jetons de Présence	0	45 500	115 500
* Impôts et Taxes	245 274	97 068	225 307
* Charges Immobilisées	0	(33 002)	(55 227)
* Achats non Stockés	260 323	209 837	481 608

Note V.8 Charges financières nettes :

	4 910 165	2 453 651	4 433 698
* Intérêts des Emprunts	3 386 349	651 734	1 307 131
* Intérêts d'Escomptes Bancaires	202 273	191 388	344 419
* Pertes Liées à des Participations	3 096	43 227	51 430
* Intérêts sur Financement Devises	119 543	0	186 688
* Intérêts Financement Export	12 910	11 940	22 678
* Intérêts Financement Stock	10 328	9 656	18 246

* Intérêts MCNE	128 737	151 667	297 866
* Echelles d'Intérêts	828 339	997 512	1 604 409
* Intérêts Billet de Trésorerie	0	58 685	58 685
* Intérêts Découvert Mobilisé STB	0	362	362
* Intérêts Découvert Mobilisé ATB	5 800	3 890	3 890
* Intérêts Découvert Mobilisé Attijari	0	2 528	2 528
* Pertes de Change	588 910	(1 561 014)	(1 888 278)
* Intérêts de Retard Impayés	363 453	309 374	505 066
* Gain de Change	(739 573)	1 582 703	1 918 577
Note V.9 Produits des placements :	135 189	114 947	264 407
* Produits des billets de trésorerie	125 156	113 511	262 844
* Autres Produits	10 034	1 436	1 562
Note V.10 Autres gains ordinaires :	0	598 137	615 180
* Autres Gains	0	598 137	615 180
Note V.11 Autres pertes ordinaires :	65 012	391 808	24 891
* Autres Pertes Ordinaires	65 012	391 808	24 891
Note V.12 Impôts sur les bénéfices :	27 039	29 034	104 103
* Impôts sur les bénéfices	27 039	29 034	104 103

VII - Informations Sur Les Parties Liées :

VII.1 Ventes – Clients :

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
* Société SANIMEUBLE	157 496	344 108	534 131
* Société ABC	122 549	138 182	269 035
* SANIMED France	1 158 458	1 170 414	2 374 279
* SANIMED Italie	3 830 062	2 951 598	6 906 791
	5 268 565	4 604 302	10 084 236

VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats TTC réalisés avec les sociétés du groupe se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
* Société SANIMEUBLE	169 563	23 449	268 078
* Société SOMOCER	0	92 290	106 794
	169 563	115 739	374 872

VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOPPEC INVEST	162 507	0
AB-CORPORATION	7 738 844	0
SOMOSAN	875 207	0
SOMOCER	99 990	0
AGRIMED	0	1 500 000
ABC GROS	15 000	0
SOTEMAIL	0	
TOTAL	8 891 548	1 500 000

VIII - Engagements Hors Bilan

I. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises	Associés	Observation
				Liées		
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	745 900	745 900				Caution en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Aval						
-Autres garanties	120 326	120 326				Fond de garantie au profit de STB, UNIFACTOR et B.H
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	2 050 000	2 050 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	7 110 000	7 110 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les terrains l'objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204 , 26255, et en 1 er rang sur le RI 28 530 et les T.F 134304 et 135029.
	7 000 000	7 000 000	0	0	0	BH: contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les Terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204, 26255, et en 1 er rang sur le TF 28 530et les T.F 134304,134305 et 135029.
	10 580 000	10 580 000	0	0	0	STB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168,24169, 29204, 28530 et de 1 er rang sur le TF 26255 et TF 134304,134305 et 135029
	5 400 000	5 400 000	0	0	0	BTK: contrat de crédits à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (T.F) 24167, 24168, 29204.
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	BTK: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions : 24167, 24168, 14169,26255 et 24170.

	1 040 000	1 040 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (RI): 24167, 24168, 24169, 26255 et TF 134304 et 135029
	2 000 000	2 000 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres Réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204, et de 1 er rang et en pari passu avec STB et ATB sur le RI : 26255 et de 1 er rang sur les TF 135029 et en rang utile sur le TF 134304
	1 910 000	1 910 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169 et 26255
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à L.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres réquisitions (RI): 24167, 24168, 29204 , et de 1 er rang et en pari passu avec STB et BNA sur le RI : 26255 et sur TF 134304
	1 300 000	1 300 000	0	0	0	BT: contrat moyen terme :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI: 24167, 24168, 29204 24170,et 26255 et TF 134304
	2 520 000	2 520 000	0	0	0	BT: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 29204 et TF 134305
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	UIB CREDIT MOYEN TERME :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des RI : 24167, 24168, 24169
	3 000 000	3 000 000	0	0	0	ATTIJARI BANK: contrat de crédit de gestion :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134305,134304,135029 et des RI:24167,14168,29204 et 26255.
	3 500 000	3 500 000	0	0	0	ATTIJARI BANK: contrat de crédit à M.T :hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF:134305,134304,135029 et des RI:24167,14168,29204 et 26255.
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à LT: hypothèque en rang utile des RI 26255,24167,24168,29204,26530,28530 et TF 134305
	5 000 000	5 000 000	0	0	0	UIB: contrat de crédit à Lt: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des Réquisitions (R.I) 24167, 24168, 29204
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	BH: contrat de crédit à LT: hypothèque en rang utile des RI 26255,24167,24168,29204, 26530,28530 et TF 134305,135029 et 134304.
	35 000 000	35 000 000	0	0	0	STB: contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des réquisitions (R.I)

						34053,24168,29204,26255,28530,135029 et TF 134304,134305,135029.
	700 000	700 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à LT :hypothèque en rang utile sur TF 135029,134305 et RI 34053,24168,29204,et 26255
- Nantissements	1 100 000	1 100 000	0	0	0	BIAT: contrat de crédit à L.T :nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	7 110 000	7 110 000	0	0	0	UIB: contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	14 500 000	14 500 000	0	0	0	BH: contrats de crédit à L.T et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels à acquérir
	8 400 000	8 400 000	0	0	0	BTK: contrats de crédits à L.T et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel à hauteur de 2 700 000
	3 740 000	3 740 000	0	0	0	BNA: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 075 000 et en pari passu sur matériels à acquérir avec ATB et STB à hauteur de 2 000 000
	4 910 000	4 910 000	0	0	0	ATB: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 634 000 et en pari passu sur matériels à acquérir avec BNA et STB à hauteur de 3 000 000
	45 580 000	45 580 000	0	0	0	STB: crédit à moyen terme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel.
	8 000 000	8 000 000	0	0	0	UIB: crédit à moyen terme :Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et en 1er rang au matériel à acquérir.
	3 820 000	3 820 000	0	0	0	BT: contrat de crédit à LT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce ,en 1er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 1 300 000
	6 500 000	6 500 000	0	0	0	ATTIJARI BANK: contrat de crédit à MT et crédits de gestion :nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériels.
	1 950 000	1 950 000				NAIB BANK: contrat de crédit de gestion hypothèque en 1 er rang sur RI:35793
c) effet escomptés et non échus	1 660 152	1 660 152	0	0	0	Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
Avance sur créance	892 745	892 745				

d) créances à l'exportation mobilisées	0					
e) Abandon de créances	0					
Total	213 639 123	213 639 123	0	0	0	
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	0					
-Aval	0					
-Autres garanties	0					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	0					
- nantissements	1 100 000			1 100 000		Nantissement de 550 000 actions détenues
c) effet escomptés et non échus	0					par la société AB coporation dans la capital de
d) créances à l'exportation mobilisées	0					la société SOMOCER
e) Abandon de créances	0					
Total	1 100 000			1 100 000		
3- Engagements réciproque						
* emprunt obtenu non encore encaissé	0					
* Crédit consenti non encore versé	0					
*opération de portage	0					
*crédit documentaire	0					
*commande d'immobilisation	0					
*commande de longue durée	0					
*contact avec le personnel	0					
Total	0					
II. Dettes garanties par des suretés						
Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés			Provision	
			en garantie			
* Emprunt obligatoire	0	0			0	
* Emprunt d'investissement	71 450 000	115 015 789			0	
* Emprunt courant de gestion	33 160 000				0	
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)		0			0	

VIII.4 Intérêts sur contrats Leasing non encore échus

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
ATL	681423	99 127	0
ATL	704524	357 681	1 428
ATL	729964	140 238	1 144
ATL	736414	235 000	4 425
ATL	873180	200 000	9 310
IJARA	2025100117	49 620	36
IJARA	2028700030	34 491	50
IJARA	2031500052	39 992	96
IJARA	2032300061	45 591	109
IJARA	2032300022	45 590	109
IJARA	2024000105	79 501	19
IJARA	2100800055	52 141	260
IJARA	2107500052	48 591	412
IJARA	2108300063	66 778	566
IJARA	2132100011	50 454	1 570
IJARA	2120400006	49 591	898
Total			20 430

VIII.5 Intérêts sur crédit bancaires non encore échus

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BH	2 500 000	1 855
BH	2 500 000	1 562
BH	2 500 000	314
BNA	1 100 000	13 791
BNA	400 000	10 638
BNA	300 000	6 705
BNA	200 000	12 802
ATB	3 000 000	611 492
UIB	3 000 000	1 221
B H	2 500 000	175 064
B H	2 500 000	1 553
B H	2 500 000	246
UIB	5 000 000	142 595
BH	2 500 000	350 548
BH	2 500 000	1 287
BH	2 500 000	270
BNA	700 000	38 466
STB	35 103 000	8 395 217

STB	977 547	224 623
ATJ	3 343 481	5 623
ATJ	2 323 000	7 017
BH	3 800 000	337 264
BH	7 000 000	2 073 444
BNA	300 000	27 731
ATB	305 893	75 323
STB	3 344 827	860 005
STB	127 447	35 875
STB	324 291	166 859
STB	319 914	164 453
STB	324 291	166 859
STB	3 567 209	1 838 869
STB	324 291	166 978
Total		15 916 552

IX. Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination :

La classification des produits et des charges de l'exercice 2025 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit:

Charges par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		79%	17%	1%	3%
Achats Consommés	8 401 238	6 636 978	1 428 210	84 012	252 037
Autres Charges d'Exploitation	1 670 688	1 319 843	284 017	16 707	50 121
Frais de Personnel	5 622 339	4 441 648	955 798	56 223	168 670
Impôts et Taxes	27 039	21 361	4 597	270	811
Dotations Aux Amort. Et Provisions nettes des reprises	11 806 509	9 370 592	2 016 457	118 615	355 845
Charges Financières	4 910 165	3 879 030	834 728	49 102	147 305
TOTAL	32 492 978	25 669 453	5 523 806	324 930	974 789

X- Les Immobilisations acquises en Leasing :

Contrat N° 681423 PASSAT :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	933	0	933
Total	933	0	933

Contrat N° 704524 COMPRESSEUR SECHEUR :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	45 578	1 428	47 006
Total	45 578	1 428	47 006

Contrat N° 729964 TRANSFORMATEUR :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	14 861	1 047	15 907
2026	7 851	98	7 949
Total	22 712	1 144	23 856

Contrat N° 736414 GROUPE ELECTROGENE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	30 558	3 395	33 952
2026	32 910	1 030	33 940
Total	63 467	4 425	67 892

Contrat N°2025100117 DFM S50:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	2 200	36	2 235
Total	2 200	36	2 235

Contrat N°2028700030 DOBLO:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	2 281	50	2 331
Total	2 281	50	2 331

Contrat N°2031500052 i20:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	3 507	96	3 603
Total	3 507	96	3 603

Contrat N° 2032300061 Chariot élévateur :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	3 998	109	4 107
Total	3 998	109	4 107

Contrat N° 2032300022 Chariot élévateur :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	3 998	109	4 107
Total	3 998	109	4 107

Contrat N° 2024000105 Hyundai H350 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	1 772	19	1 791
Total	1 772	19	1 791

Contrat N° 20100800055 Honda:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	6 783	260	7 043
2026	1	0	1
Total	6 784	260	7 044

Contrat N° 2107500052 chariot :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	6 185	377	6 562
2026	2 154	35	2 189
Total	8 340	412	8 751

Contrat N° 2108300063 CAMION DONG FENG :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	8 501	518	9 019
2026	2 959	48	3 007
Total	11 460	566	12 026

Contrat N° 2132100011 i 20 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	5 892	922	6 814
2026	10 710	649	11 358
Total	16 602	1 570	18 172

Contrat IJARA 2120400006 CHARIOT:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	6 047	651	6 698
2026	6 452	247	6 699
Total	12 499	898	13 397

Contrat 873180 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2025	28 025	5 447	33 472
2026	57 560	3 863	61 422
Total	85 584	9 310	94 894

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 30/06/2025

<u>Désignations</u>	Valeur comptable brute					Amortissements				Valeur comptable nette 30-06-2025
	<u>31/12/2024</u>	<u>Acquisition et réévaluation 2025</u>	<u>Réévaluation 2025</u>	<u>Cession 2025</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>Dotation 2025</u>	<u>Reclassements/ Cessions 2025</u>	<u>30/06/2025</u>	
<u>Immobilisations incorporelles</u>	<u>290 673</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>290 673</u>	<u>289 986</u>	<u>687</u>	<u>0</u>	<u>290 673</u>	<u>0</u>
Logiciels	289 133	0	0	0	289 133	288 445	687	0	289 133	0
Marques et brevets	1 540	0	0	0	1 540	1 540	0	0	1 540	0
<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>175 784 387</u>	<u>81 275</u>	<u>48 725</u>	<u>0</u>	<u>175 914 387</u>	<u>57 960 922</u>	<u>3 177 669</u>	<u>0</u>	<u>61 138 591</u>	<u>114 775 797</u>
Terrains	25 014 729	0	0	0	25 014 729	0	0	0	0	25 014 729
Constructions	28 421 961	0	0	0	28 421 961	9 963 069	823 487	0	10 786 556	17 635 405
Agencements et aménagements	6 075 269	0	0	0	6 075 269	2 257 663	198 041	0	2 455 705	3 619 565
Installations techniques	4 178 217	21 285	0	0	4 199 502	2 339 483	28 238	0	2 367 722	1 831 780
Matériel industriel	57 746 813	6 791	42 725	0	57 796 329	25 118 244	487 037	0	25 605 281	32 191 049
Matériels industriels à statut juridique particulier	730 279	0	0	0	730 279	290 775	6 784	0	297 559	432 720
Outillage industriels	22 705 932	46 589	6 000	0	22 758 521	6 926 026	322 696	0	7 248 722	15 509 799
Matériel de bureaux	1 020 218	0	0	0	1 020 218	674 183	37 536	0	711 719	308 499
Matériel de transport	3 899 694	0	0	0	3 899 694	2 709 861	108 298	0	2 818 159	1 081 535
Matériel de transport à SJP	2 718 882	0	0	0	2 718 882	2 590 526	55 619	0	2 646 146	72 736
Matériel informatiques	596 039	6 610	0	0	602 649	586 247	5 146	0	591 393	11 257
Autres immobilisations	22 509 801	0	0	0	22 509 801	4 357 743	1 101 456	0	5 459 199	17 050 603
Equipements de climatisation	166 553	0	0	0	166 553	147 101	3 331	0	150 433	16 120
<u>Immobilisation en cours</u>	<u>239 992</u>	<u>48 725</u>	<u>-48 725</u>	<u>0</u>	<u>239 992</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>239 992</u>
<u>Charges à répartir</u>	<u>3 386 652</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 386 652</u>	<u>3 306 271</u>	<u>54 860</u>	<u>0</u>	<u>3 361 131</u>	<u>25 521</u>
Total	179 701 704	130 000	0	0	179 831 704	61 557 179	3 233 216	0	64 790 395	115 041 310

Schéma des soldes intermédiaires de gestion au 30/06/2025
(exprimé en dinars)

PRODUITS	30/06/2025	30/06/2024	CHARGES	30/06/2025	30/06/2024	SOLDE	30/06/2025	30/06/2024
Revenus et autres produits d'exploitation	15 103 768	15 811 651	Déstockage de production	1 163 093	2 549 566			
Production immobilisée	0	0						
Total	15 103 768	15 811 651				Production	13 940 675	13 262 085
Production	13 940 675	13 262 085	Achats consommés	8 401 238	7 636 102	Marge sur coût matière	5 539 437	5 625 982
Marge sur coût matière	5 539 437	5 625 982	Autres charges externes	1 425 413	1 431 577			
Autres produits d'exploitation	148 929	95 894						
Total	5 688 366	5 721 876	Total	1 425 413	1 431 577	Valeur Ajoutée Brute	4 262 952	4 290 299
Valeur Ajoutée Brute	4 262 952	4 290 299						
			Impôts et taxes	245 274	97 068			
			Charges de personnel	5 622 339	5 651 524			
Quotes-parts des subv d'investissement	30 886	30 886						
Total	4 293 839	4 323 185	Total	5 867 613	5 748 592	Excédent brut d'exploitation	0	0
Excédent brut d'exploitation			Insuffisance brute d'exploitation	1 573 775	1 427 407			
Autres produits ordinaires	0	598 137	Autres charges ordinaires	65 012	391 808			
Produits financiers	135 189	114 947	Charges financières	4 910 165	2 453 651			
			Dotations aux amortissement et aux provisions	11 861 509	2 801 069			
			Impôt sur le résultat ordinaire	27 039	29 034			
Total	135 189	713 084	Total	18 437 501	7 102 970	Résultat net de l'exercice	(18 302 312)	(6 389 886)
Résultat des activités ordinaires	(18 302 312)	(6 389 886)						
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modifications comptables					
Total	(18 302 312)	(6 389 886)	Total	(18 302 312)	(6 389 886)	Résultat net après modifications comptables	(18 302 312)	(6 389 886)

Rapport d'examen limité sur les Etats Financiers

Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025

Sfax, le 15 Janvier 2026

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société « SANIMED »

Introduction

01 En exécution du mandat de co-commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « SANIMED » couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2025.

02 Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « SANIMED », comprenant le bilan au 30 juin 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 164.922.011 dinars tunisiens et fait ressortir un déficit comptable net de 18.302.312 dinars tunisiens.

03 La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité

04 Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025, les réserves suivantes ont été soulevées :

05 Les pertes cumulées de la société, compte tenu du résultat de la situation intermédiaire totalisent au 30 juin 2025 un montant de 67.357.618 dinars dépassant ainsi le tiers du capital social qui s'élève à 16.554.000 dinars.

Conformément à l'article 418 de la loi n°2016-36 du 29 Avril 2016 relative aux procédures collectives et de l'ISA 570 « continuité de l'exploitation », la société est considérée une entreprise en difficulté économique, et sa continuité d'exploitation risquerait d'être compromise.

06 La société « SANIMED » détient une participation dans le capital de la société « SOMOSAN » de 575.000 dinars ainsi qu'une créance de 855.207 dinars.

Le tribunal de première instance de Gafsa réuni le 13 mars 2023 a prononcé son jugement dans les termes suivants :

« - L'approbation du programme de sauvetage de la société « SOMOSAN », en continuant elle-même son activité suivant le programme d'assainissement mis à jour par l'administrateur judiciaire.

L'interdiction à la société la cession des équipements nécessaires à son activité durant la période du programme de sauvetage. »

Compte tenu des informations en notre possession, SOMOSAN n'a pas encore repris son activité. Notons qu'aucune provision n'a été constaté à ce titre.

Conclusion avec réserves

07 Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence des situations évoquées dans le paragraphe « Fondement de notre conclusion avec réserves » nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « SANIMED » arrêtés au 30 juin 2025, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Sans pour autant modifier notre conclusion nous attirons votre attention les observations suivantes :

08 La note II-1 aux états financiers fait mention que dans le cadre de l'amnistie fiscale, la société « SANIMED » a conclu, le 30 juin 2025, un échéancier de règlement avec l'administration fiscale pour un montant de 11.450.177 dinars moyennant l'abandon des pénalités d'un montant de 6.080.882 dinars au 31 décembre 2024 sous réserve du respect du calendrier.

Notons que la première échéance du mois de septembre 2025 n'a été honoré que jusqu'à concurrence de 150.000 dinars.

09 La note II-2 aux états financiers fait mention que la société « SANIMED » a procédé à la révision des durées de vie de certaines immobilisations corporelles, en adoptant des durées de vie économiques et en tenant compte d'une capacité de production égale à 33.8% de la capacité nominale. Les durées de vie économiques, appliquées jusqu'à présent et à partir du 1er janvier 2023, sont basées sur des avis techniques fournis par des experts. La dotation aux amortissements au titre de la période de 2025 calculée en application des durées de vie économiques se trouve inférieure de 1.654.520 dinars par rapport à la dotation calculée selon les anciennes durées de vie.

Fait à Sfax le 15 Janvier 2026

CRG Audit
Chiraz DRIRA

KBH Audit & Conseil
Habib KALLEL